

2006

124^e RAPPORT DE GESTION BCN

CHIFFRES-CLÉS

Bilan (en millions de francs)	2006	2005	Progression en %
Somme du bilan	4'945	4'805	2,9
Prêts à la clientèle	4'273	3'972	7,6
Avoirs de la clientèle	3'313	3'267	1,4
Capital et réserves (après emploi du bénéfice)	434	414	4,8
<hr/>			
Résultats (en milliers de francs)			
Produits d'exploitation	114'313	113'748	0,5
Charges d'exploitation	50'647	51'275	-1,2
Bénéfice brut	63'666	62'473	1,9
Bénéfice net	30'409	30'060	1,2
<hr/>			
Allocation au canton (en milliers de francs)			
Montant alloué au canton	20'500	20'500	0
dont intérêt sur capital de dotation	6'250	6'250	0
dont attribution complémentaire	14'250	14'250	0
<hr/>			
Chiffres repères (en %)			
Rentabilité des fonds propres	11,2	11,6	
Rentabilité du capital de dotation	16,4	16,4	
Taux de couverture des fonds propres	223,8	222,7	
Taux de couverture des hypothèques par l'épargne	53,7	61,5	
Ratio coûts/revenus	44,3	45,1	
<hr/>			
Notre présence			
Nombre de points de vente	16	16	
Nombre de bancomats	44	42	
Nombre d'appareils de versement	4	3	
Nombre de collaborateurs	309	297	
dont nombre d'apprenants	16	16	
Nombre de postes de travail à 100 %	280	272	

SOMMAIRE

Plus forts ensemble

Le 28 août 2006, la BCN a lancé sa nouvelle campagne de communication qui reproduit sa personnalité d'aujourd'hui. Nous en présentons quelques illustrations dans ce rapport de gestion.

Le concept «plus forts ensemble», créé par l'agence en communication Tasmanie, s'appuie, par ses formes symboliques, sur la diversité qui fait la richesse de notre territoire et sur la force de ses potentialités économiques et culturelles.

Au service de chacun de ses habitants dans toutes les régions du canton, partenaire de l'ensemble de son économie, la BCN réunit, reflète et restitue, à travers son nouveau concept de communication, les atouts, les valeurs et le caractère des Neuchâtelois et des Neuchâteloises, et de leur canton.

Rapport du Conseil d'administration	4	Charte d'éthique	48
Situation économique	5	1. Principes de base	49
Marché des actions	6	2. Rapports avec nos clients, nos relations d'affaires, nos fournisseurs et les autorités	49
Marché des changes	7	3. Relations avec nos collaboratrices et nos collaborateurs	50
Marché des métaux	8	4. Conseil d'administration et direction	50
Marché de l'argent et des capitaux, émissions	8	5. Distribution	50
Économie neuchâteloise en 2006	10	Commentaires relatifs à l'exercice 2006	52
Industrie horlogère	11	Comptes annuels 2006	57
Microtechnique et électronique	15	Bilan	57
Industrie des machines et métaux	20	Compte de résultat	58
Technologie médicale	21	Tableau de financement	59
Énergie et électrochimie	21	Emploi du bénéfice	60
Construction et ciment	23	Annexe du bouclage 2006	62
Arts graphiques	24	1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel	63
Emballages	26	2. Principes comptables et d'évaluation	64
Industrie alimentaire	26	3. Informations se rapportant au bilan	68
Industrie du tabac	27	4. Informations se rapportant aux opérations hors bilan	75
Assurances	27	5. Informations se rapportant au compte de résultat	76
Tourisme	27	Rapport de contrôle des comptes	77
Agriculture	27	Fondation culturelle BCN et parrainages	78
Viticulture	29		
Sylviculture	29		
Traitement des déchets	31		
Gouvernement d'entreprise	32		
1. Missions et structure de la banque	33		
2. Structure du capital	33		
3. Conseil d'administration	33		
4. Direction	41		
5. Rémunération, participation et prêts	46		
6. Organe de révision	47		
7. Politique d'information	47		

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'INTENTION DU CONSEIL D'ÉTAT SUR L'EXERCICE 2006

**Madame la Présidente du Conseil d'État,
Messieurs les Conseillers d'État,**
Conformément aux prescriptions de la loi,
nous avons l'honneur de vous présenter
le rapport de gestion et les comptes de
l'exercice 2006.

SITUATION ÉCONOMIQUE

La croissance de l'économie mondiale a été soutenue en 2006. Elle n'a que peu ralenti aux États-Unis; elle a été plus forte que prévu dans l'Union européenne; elle s'est améliorée au sein de la Communauté des États indépendants; elle est restée substantielle en Chine, en Inde et dans nombre de pays émergents, y compris en Afrique. Le taux de croissance de l'ensemble des économies depuis le début du siècle est même considéré comme le meilleur depuis trente-cinq ans, selon l'appréciation du Fonds monétaire international (FMI).

Les signes de faiblesse prévus aux États-Unis, en Allemagne ou au Japon ne se sont pas vraiment vérifiés ou n'ont pas eu l'ampleur annoncée, de sorte que 2007 a commencé sous des auspices qui continuent d'être favorables.

Bien que le pire ne soit jamais certain, le FMI a néanmoins de bonnes raisons de rappeler l'ampleur des déséquilibres commerciaux et financiers. Les 2000 milliards de dollars de réserves monétaires accumulés par les pays asiatiques n'ont pas perturbé le fonctionnement du système parce qu'ils les ont réinjectés dans l'économie américaine. Continueront-ils d'agir de la sorte? Le FMI ne peut exclure un «risque de correction désordonnée qui signifierait une chute plus rapide du dollar, une instabilité des marchés financiers, la montée du protectionnisme et un ralentissement notable de la production mondiale».

Actuellement, c'est indiscutablement l'accumulation de nouvelles positives du point de vue économique qui retient l'attention. Les grands pays occidentaux réduisent les déficits de leurs comptes publics; les pays exportateurs de matières premières remboursent leurs emprunts et investissent dans leurs infrastructures; l'Asie est certes toujours en pointe, mais la situation s'est aussi améliorée, phénomène nouveau, dans nombre de pays africains; la force de la monnaie unique européenne, tant critiquée en France, n'a pas empêché une progression sensible des exportations des pays de la zone euro, dont le PIB a progressé en 2006 pratiquement deux fois plus que l'année précédente; l'Allemagne, qu'on disait encore récemment malade, est redevenue la locomotive de l'Union européenne, en confirmant qu'elle reste le premier pays exportateur dans le monde, devant le Japon, la Chine ou les États-Unis; l'expansion du Japon qui semblait faiblir atteint en réalité son meilleur niveau depuis longtemps. Si l'on ajoute que l'inflation est sous contrôle pratiquement partout, et que les taux d'intérêt sont bas, et semblent devoir le rester, il paraît raisonnable d'en déduire que l'orientation générale du développement des économies pour 2007 au moins est encourageante.

SUISSE

La conjoncture économique a été particulièrement vigoureuse dans notre pays en 2006. Les exportations ont augmenté à un rythme très soutenu. L'administration des douanes a publié un communiqué quasi eupho-

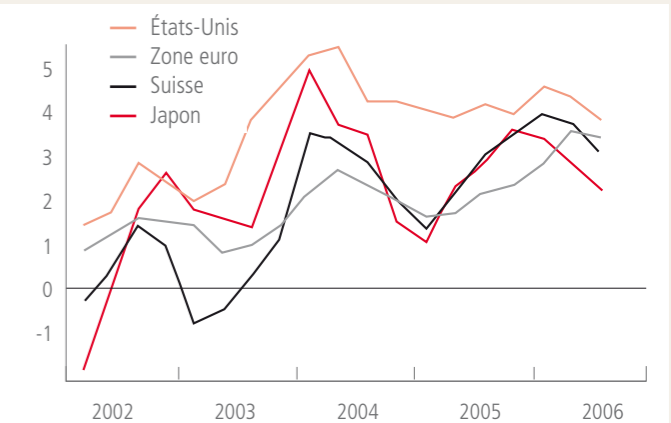
Principaux indicateurs (en %)

	Croissance du PIB	Taux d'inflation	Taux de chômage
2006			
États-Unis	3,3	2,5	4,6
Zone euro	2,7	1,9	7,5
Japon	2,2	-0,3	4,1
OCDE	3,2	2,2	6,0
2007			
États-Unis	2,4	2,6	4,8
Zone euro	2,2	2,0	7,4
Japon	2,0	0,2	3,9
OCDE	2,5	2,2	5,8

Croissance du commerce mondial (en%)

2006	9,6	
2007	7,7	Source: OCDE

Produit intérieur brut réel (en%)



Source: Seco

rique: «Depuis 2004, le commerce extérieur suisse signe records sur records. L'année 2006 a atteint un nouveau sommet avec des taux de croissance nominaux à deux chiffres à l'export comme à l'import. Pour une fois, l'ensemble des branches exportatrices a profité d'une vive demande dans toutes les régions. Avec un excédent de 11,7 milliards, la balance commerciale a franchi un nouveau palier».

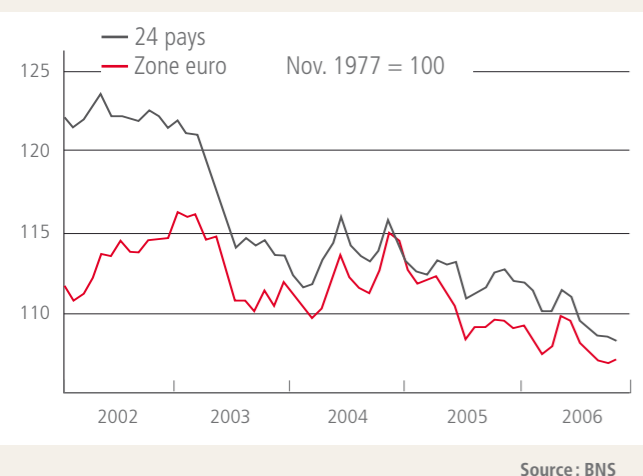
La situation du marché du travail a continué de s'améliorer. Tous les indicateurs du baromètre de l'emploi publié en février 2007 par l'Office fédéral de la statistique (OFS) sont en nette progression. Aussi bien le nombre de personnes actives occupées que celui des emplois ont fortement progressé. D'après l'indice des places vacantes et l'indicateur des perspectives d'évolution de l'emploi, cette tendance devrait se poursuivre au cours des prochains mois. Le taux de chômage moyen sur l'année a ainsi passé de 3,8% en 2005 à 3,3% en 2006.

Suisse (variations en %)

	2006	2007
Produit intérieur brut (PIB)	2,7	2,1
Investissements en biens d'équipements	8,0	5,0
Inflation	1,1	0,9
Chômage (niveau)	3,3	2,8
Emploi	0,8	0,7
Exportations (valeur réelle)	9,5	4,4
Importations (valeur réelle)	8,2	4,7

Source: Seco / KOF

Valeur extérieure du franc



Les ménages font également preuve d'optimisme. Il ressort de l'enquête trimestrielle du Seco (Secrétariat à l'économie), effectuée auprès de quelque 1100 ménages, que le climat de consommation s'est encore amélioré en janvier 2007. Avec un niveau de +17 points, il se situe très au-dessus de sa tendance de longue période. La poursuite de l'embellie du climat de consommation résulte principalement de la meilleure appréciation que font les ménages de leur situation financière.

Dans la branche du bâtiment, le nombre de nouveaux logements construits en 2006 a progressé d'un peu plus de 9% par rapport à 2005, en augmentation de 3480 unités, pour s'établir à 41'700 nouveaux logements. Quant au nombre de logements en construction à la fin de 2006, il s'établissait à 57'250, en hausse de 8% sur l'année précédente.

Conséquence attendue de cette deuxième année de croissance économique, les corporations publiques enregistrent une amélioration significative de leurs recettes fiscales qui, combinée avec une meilleure maîtrise des dépenses, permettent à nombre d'entre elles d'afficher des excédents.

Pour ce qui est des perspectives à court terme, le baromètre conjoncturel du KOF (Centre de recherches conjoncturelles de l'École polytechnique de Zurich) a commencé de fléchir depuis plusieurs mois, ce qui laisse présager un ralentissement de la croissance au cours du premier semestre 2007. Parallèlement cependant, les enquêtes réalisées au début de cette année par le même institut auprès des entreprises reflètent un optimisme qui ne se dément pas: l'indicateur de la marche des affaires a poursuivi sa progression en janvier tant chez les entreprises orientées vers le marché intérieur que chez celles à vocation exportatrice; les entrées de commandes et la production ont continué d'augmenter; les commandes en portefeuille se sont également accrues. Et bien que les capacités techniques de production aient été renforcées, leur taux moyen d'utilisation s'est encore élevé. Le KOF relève également que la situation bénéficiaire s'est nettement améliorée pour atteindre son plus haut niveau depuis 2000.

Les taux d'intérêt se sont maintenus, l'année dernière, à un niveau souvent qualifié d'historiquement bas. En fait, le taux d'intérêt réel – valeur nominale déduction faite de l'inflation – s'établit à environ 1,5%, ce qui correspond au niveau moyen des vingt-cinq dernières années. La situation pourrait se modifier en 2007 si la Banque nationale procédait aux relèvements attendus de son taux d'intervention (taux libor à trois mois) pour freiner un rythme de croissance qu'elle juge trop rapide avec le maintien de son objectif de stabilité des prix et, aussi, pour contrer la dépréciation du franc face à l'euro.

MARCHÉ DES ACTIONS

Si l'évolution des marchés boursiers a montré des signes de faiblesse au cours du printemps et alimenté les inquiétudes, 2006 s'est finalement terminée sur des performances à nouveau largement positives.

Le marché suisse des actions a fortement progressé au cours du premier trimestre grâce à la publication de résultats de sociétés, excellents pour 2005 et à des prévisions bénéficiaires très ambitieuses pour 2006. Dans le courant des mois de mai et juin, la publication de statistiques faisant craindre une recrudescence de l'inflation aux USA – avec comme corollaire une politique monétaire plus restrictive qu'attendue – a entraîné une correction prononcée de l'ensemble des bourses mondiales. Pendant cette période, l'indice SMI a baissé de plus de 1000 points (-12%) à quelque 7100. L'origine de cette chute est liée aux incertitudes géopolitiques au Proche-Orient et en Corée du Nord, tout comme à la hausse du prix du baril de brut dont le cours atteignit un niveau record de USD 80 en août.

Pourtant, dès juillet, une tendance franchement haussière s'est installée et a perduré jusqu'en fin d'année. Les indices suisses ont ainsi enregistré de nouveaux records en progressant sur l'année de 15,85% à 8785 pour le SMI et de 20,67% à 6929 pour le SPI. Les titres ayant connu la plus forte progression sont ceux des sociétés de petite et moyenne capitalisation. La forte

activité de fusions / acquisitions a propulsé le cours de certaines valeurs (OC Oerlikon +204,4%), alors que d'autres ont été redécouvertes (Swissquote +165,9%, Actelion +146,6% ou Schmolz+Bickenbach +139,4%). Pour les seules valeurs de l'indice SMI, ce sont les titres ABB qui ont le mieux performé avec une progression de 72,8%. Sur fonds de rumeurs de rachat, Bâloise a bondi de 59%. Julius Baer termine l'année en hausse de 45,2%. Au total, 16 titres sur 26 affichent une hausse supérieure à celle de l'indice. Les principales baisses touchent le secteur de la chimie. Clariant (-5,7%) et Ciba SC (-4,6%) sont confrontés depuis plusieurs années à des problèmes de rentabilité.

Le chiffre d'affaires de la bourse SWX a bondi de 36,5% par rapport à l'année précédente et les transactions en actions, fonds compris, sont en hausse de 42,8%. Différentes nouvelles entrées en bourse (IPO) ont marqué le dernier trimestre, en particulier Petroplus – la plus importante IPO sur le marché suisse depuis 2001.

En Europe, les indices boursiers ont également enregistré des progressions significatives. Pour la zone euro, le record annuel est détenu par la bourse de Madrid (+31,8%) aidée par les spéculations autour des grandes valeurs de l'énergie. A Londres, le Footsie 100 (+10,71%), soutenu par les sociétés minières, a atteint son plus haut niveau depuis janvier 2001.

La tendance haussière qui s'est mise en place en juillet sur le marché américain à la faveur d'un relâchement des taux d'intérêt et de la baisse des prix des matières premières s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année. L'éclatante santé des entreprises dont les bénéfices ont encore crû de plus de 10% au cours des trois premiers trimestres et la recrudescence des activités de fusions et acquisitions ont également contribué à la hausse des bourses. La performance du SP 500 a atteint 13,5%; calculée en francs suisses, elle doit cependant être amputée de près de 8% en raison de la faiblesse du dollar.

Après l'important rattrapage dont a fait preuve le marché japonais en 2005, l'indice Topix a affiché une maigre performance de 1,9% en 2006, grâce à une progression de 4,9% pour le seul mois de décembre; compte tenu de la faiblesse du yen, ce résultat se traduit par un recul de 5% en francs suisses.

MARCHÉ DES CHANGES

La politique monétaire américaine restrictive, qui a prévalu en 2005, s'est détendue en 2006. Durant le premier semestre, les incertitudes économiques et monétaires des États-Unis ont pesé sur le billet vert, qui a perdu quelque 5% contre euro et franc suisse lors du deuxième trimestre. Une volatilité relativement importante a accompagné les acteurs du marché durant cette année. Des facteurs divers y ont contribué, comme l'interruption attendue des relèvements de taux par la Réserve Fédérale suite au tassement de l'activité économique, des perspectives conjoncturelles favorables en Europe

Evolution des principaux marchés des actions

		Indices à fin		Variations en %	
		2005	2006	Monnaie locale	Franc suisse
Suisse	SPI	5742.410	6929.180	20,67	20,67
	SMI	7583.930	8785.740	15,85	15,85
USA	DJIA	10717.500	12463.150	16,29	7,86
	Nasdaq	2205.320	2415.290	9,52	1,59
Japon	Nikkei	16111.430	17225.830	6,92	-1,75
Euro	Euro Stoxx	328.920	395.630	20,28	24,36
Angleterre	FT-SE 100	5618.800	6220.800	10,71	16,93
Allemagne	DAX	5408.260	6596.920	21,98	26,12
Pays-Bas	AEX	436.780	495.340	13,41	17,25
France	CAC 40	4715.230	5541.760	17,53	21,52
Espagne	General	10733.900	14146.500	31,79	36,26
Italie	MIB	35371.000	41570.000	17,53	21,51
Hong Kong	Hang-Seng	11022.170	13289.410	20,57	11,47

Evolution 2006 du «Swiss Performance Index»



Evolution des taux de changes / CHF

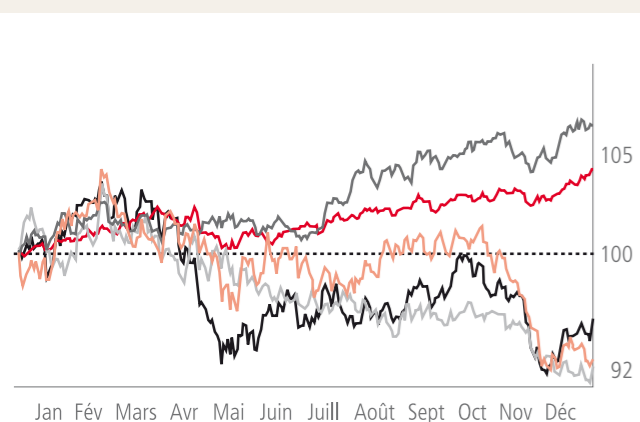
		2004	2005	2006	Variations 2005-2006%
Dollar USA	(1)	1,1380	1,3135	1,2184	-7,24
Euro	(1)	1,5466	1,5554	1,6085	3,41
Yen	(100)	1,1109	1,1131	1,0234	-8,06
Livre sterling	(1)	2,1873	2,2600	2,3868	5,61
Dollar CAN	(1)	0,9476	1,1296	1,0451	-7,48

ainsi que des hausses de taux de la Banque Centrale Européenne. Les prix du pétrole, la guerre en Irak et les opérations de «carry trade» (opérations qui consistent à emprunter des monnaies à taux bas comme le franc suisse ou le yen pour prêter ou placer ces positions dans des monnaies avec de meilleurs rendements comme le dollar ou l'euro) ont certainement accentué la volatilité des marchés. Ce climat d'incertitude n'a

pas permis au franc de tenir son rôle de valeur refuge. Par conséquent, il ne s'est plus revalorisé et a même perdu quelque 3% contre l'euro et plus de 5% contre la livre sterling.

A relever le plus haut historique, depuis son lancement, de l'euro contre franc suisse à 1,6053 fin décembre.

Evolution comparée des devises



— GBP / CHF
— JPY / CHF
— USD / CHF
— CAD / CHF
— EUR / CHF

Source: KOF

Cours de l'or 2006 (CHF)



Source: KOF

	Or		Argent		Platine	
	USD/Oz	CHF/kilo	USD/Oz	CHF/kilo	USD/Oz	CHF/kilo
2004	438,10	16029,00	6,79	248,43	859	31429,00
2005	517,20	21092,00	8,81	360,47	968	40877,00
2006	636,30	24931,00	12,87	423,55	1132	38044,00
Variations 2005-2006%	23,03	18,20	46,08	17,50	16,94	-6,93

MARCHÉ DES MÉTAUX

La hausse de l'or, entamée en 2005 s'est poursuivie jusqu'au 11 mai, date à laquelle l'or en kg contre francs suisses a atteint son plus haut depuis dix ans à 28'721 francs. Par la suite, les perspectives économiques moins bonnes qu'envisagées en début d'année, ont poussé les investisseurs à prendre leurs bénéfices, ce qui a entraîné de fortes corrections à la baisse. Ainsi, certains métaux comme le cuivre, le nickel et l'aluminium ont reculé de 7% à Londres. Une forte volatilité a également gagné ce marché à l'instar des actions et des devises. Les conflits au Proche-Orient, la demande accrue de pays comme l'Inde ou la Chine ont contribué à une reprise de plus de 10% entre septembre et décembre pour afficher des performances plus qu'honorables en fin d'année.

A noter la performance du nickel qui, entre le début de l'année et mi-décembre 2006 est passé de 13'505 dollars la tonne à 35'500 dollars au London Metal Exchange (LME).

MARCHÉ DE L'ARGENT ET DES CAPITAUX, ÉMISSIONS

Après une pause marquée à fin 2005, la croissance économique mondiale s'est inscrite en nette reprise au premier trimestre 2006; elle a dépassé les anticipations les plus optimistes, grâce à une activité d'une remarquable robustesse aux États-Unis, dont l'Europe et la Suisse ont largement profité. Au cours du deuxième trimestre, un ralentissement a été observé en raison notamment de la perte de vigueur du secteur immobilier américain. En outre, l'inflation a progressé à un niveau supérieur à celui toléré par la Réserve Fédérale. Cette évolution a poussé les taux vers le haut sur l'ensemble des marchés obligataires jusqu'à fin juin et a fait craindre un emballement de l'économie et de l'inflation. Le deuxième semestre a laissé place à des inquiétudes relatives à une éventuelle récession, voire stagflation, mais la publication de statistiques conjoncturelles globalement positives en fin d'année a dissipé ces craintes au profit d'un certain optimisme quant à un atterrissage en douceur de l'économie américaine, grâce à la politique monétaire avisée des principales banques centrales. Depuis début juillet, les taux à long terme se sont donc nettement repliés jusqu'en décembre pour se reprendre vivement à l'approche de la fin de l'année.

Dans ce contexte, la Réserve Fédérale a poursuivi sa politique monétaire graduellement restrictive entamée en juin 2004. Son comité a relevé son taux directeur à quatre reprises jusqu'à fin juin pour le porter de 4,25% à 5,25%. La Banque Centrale Européenne et la Banque Nationale Suisse lui ont emboîté le pas et ont poursuivi le mouvement jusqu'en décembre par cinq, respectivement quatre hausses des taux directeurs de 0,25 point à 3,5% et à 1,5-2,5% pour la marge de fluctuation du taux libor.

Sur les marchés obligataires, les rendements des emprunts d'État à dix ans ont atteint leur plus haut an-

nuel à 4,75% à fin juin aux États-Unis et, en Europe et en Suisse, à respectivement 4,15% et 2,87% début juillet. Puis les taux se sont nettement repliés jusqu'en début décembre pour terminer l'année sur un mouvement de hausse à quelque 2,5% pour les emprunts de la Confédération à dix ans, 3,95% pour les Bund et 4,70% pour les US Treasury Bond.

Cette évolution a amené la BCN à revoir à cinq reprises les taux de ses obligations de caisse au cours de l'exercice 2006, par des hausses ciblées selon les échéances, soit quatre ajustements de février à mai, puis par une augmentation vers fin novembre. A la fin de l'année, les taux offerts se situaient entre 2,0% à 2 ans et 2,75% à 8 ans.

Sur le marché suisse, le volume des émissions d'emprunts domestiques offerts en souscription publique s'est établi à un montant pratiquement inchangé de CHF 21,922 milliards contre CHF 21,926 milliards en 2005. Sur ce total, la Confédération a emprunté CHF 5,681 milliards (-13,8%), les cantons et les communes seulement CHF 0,604 milliard (-70,3%) en raison de la répartition aux cantons des bénéfices des ventes d'or de la BNS, les centrales de lettres de gage CHF 6,409 milliards (+17,8%) et, enfin, les banques CHF 4,688 milliards (+28,6%). Dans le même temps, la somme des remboursements d'emprunts de débiteurs suisses a progressé pour s'établir à CHF 24,834 milliards (+9%), un montant à nouveau supérieur au total emprunté.

Quant au volume des émissions d'emprunts de débiteurs étrangers, il s'est établi en hausse à CHF 62,378 milliards (+13,4%) dont CHF 39,751 milliards (+9,8%) ont été empruntés par des débiteurs de l'Union européenne.

Rendement moyen des emprunts de la Confédération 2006



Source: Bloomberg

Rendement 2006 des bons du trésor américain à 10 ans



Source: Bloomberg

ÉCONOMIE NEUCHÂTELOISE¹

L'économie neuchâteloise a enregistré en 2006 une première pleine année de croissance depuis 2001. Pratiquement tous les indicateurs ont été au vert: marche des affaires, entrées de commandes, production, taux d'utilisation des capacités et emploi. Les perspectives pour les prochains mois sont en général considérées comme favorables par les entreprises. La branche des machines est la seule à fournir une prévision partiellement mitigée.

¹ Les informations relatives aux différentes branches de l'économie neuchâteloise sont fondées sur les renseignements que les entreprises ou organisations mentionnées ont bien voulu nous communiquer.

Le chef de file reste incontestablement l'industrie horlogère qui enregistre une forte progression de ses exportations pour la troisième année consécutive. En 2006, les ventes à l'étranger ont atteint 13,7 milliards de francs, en hausse de 11,4% par rapport aux 12,3 milliards réalisés en 2005.

Dans un contexte aussi favorable, il n'est pas surprenant que le chômage ait diminué, passant de 3897 personnes au bénéfice des prestations de l'assurance chômage en décembre 2005 à 3346 personnes en décembre 2006. Le taux de chômage était supérieur à la moyenne cantonale dans les districts du Val-de-Travers, de La Chaux-de-Fonds (4,7%) et de Neuchâtel (4,1%); il était en revanche inférieur à la moyenne cantonale dans les districts du Locle (3,6%), de Boudry (3,3%) et du Val-de-Ruz (2,3%).

Le recul du chômage (en moyenne annuelle 4,3% en 2005, 4,1% en 2006) reste toutefois modeste et montre que la phase actuelle de croissance des activités devrait encore se prolonger un certain temps pour obtenir une sensible amélioration de la situation économique du canton.

Les informations relatives à la statistique de l'emploi font ressortir une évolution dans le canton de Neuchâtel, qui ne s'inscrit pas dans la tendance au niveau national. En 2006, en Suisse, l'emploi, calculé en équivalent plein temps, a augmenté de 2,4% dans le secteur secondaire et de 1,5% dans le secteur tertiaire. Dans le canton, les pourcentages respectifs sont 4,5% et -1%. Le recul des emplois dans le tertiaire renforce encore la tendance que nous avons déjà relevée dans nos précédents rapports: l'économie de notre canton continue d'accentuer son caractère toujours plus industriel.

L'organisation de la promotion économique, en particulier dans ses structures intercantionales, a été quelque peu chahutée l'année dernière. L'action au plan cantonal ne s'en est pas moins poursuivie. 33 projets, impliquant 33 entreprises, ont bénéficié d'une aide dans le cadre de la loi sur la promotion de l'économie cantonale et de l'arrêté fédéral en faveur des zones économiques en redéploiement. Parmi ceux-ci, 10 ont été soutenus par le Canton et la Confédération et 23 par le Canton seul. Parmi les entreprises soutenues, 23 sont neuchâteloises, 2 sont issues d'un autre canton et 8 sont étrangères. Ces chiffres ne concernent toutefois que les entreprises qui ont bénéficié d'une aide fiscale et/ou financière et n'englobent pas la quarantaine d'entreprises étrangères qui sont venues s'implanter à Neuchâtel par le canal du DEWS/DEN. Les projets soutenus en 2006 par le service de promotion économique représentent un potentiel de plus de 965 emplois et des investissements de près de 200 millions de francs.

INDUSTRIE HORLOGÈRE

La Fédération de l'industrie horlogère relève que la valeur totale des exportations de l'ensemble de la branche s'est établie en 2006 à 13,7 milliards de francs, franchissant un nouveau cap en obtenant une croissance

Chômeurs inscrits		
Année	Suisse	Neuchâtel
2002	100'504	2807
2003	145'687	3820
2004	153'091	3856
2005	148'537	3735
2006	131'532	3530

Taux de chômage		
Année	Suisse	Neuchâtel
2002	2,8	3,3
2003	3,7	4,4
2004	3,9	4,5
2005	3,8	4,3
2006	3,3	4,1

Source: Seco et Service cantonal de l'emploi, moyenne annuelle

à deux chiffres pour la deuxième année consécutive: +11,4% en 2006 et +10,9% en 2005, par rapport à l'année antérieure.

La demande est demeurée forte tout au long de l'année, particulièrement pour les produits de luxe. Ceux-ci ont été un véritable moteur, dans un contexte économique par ailleurs favorable.

Les montres-bracelets ont augmenté de 11,6% en valeur. L'or 18 carats (+17,6%) et l'acier (+10,3%) ont fortement contribué à ce résultat. Les garde-temps en platine (+23,0%) ont également apporté leur pierre à l'édifice. La plus forte croissance a été le fait des produits plaqués or (+59,6%). Le nombre de garde-temps exportés a connu une hausse (2,1%) par rapport à 2005.

Les résultats annuels de la branche ont été très influencés par les produits de luxe, qui ont connu une croissance très soutenue tout au long de 2006. Les montres-bracelets de plus de 3000 francs (prix export) ont bouclé sur une progression de 27,0% en valeur et 34,7% en unités. En dessous de ce prix, la valeur des garde-temps exportés est restée stable, tandis que les volumes ont augmenté de 1,2%, générant un peu plus de la moitié de la hausse totale.

Les exportations de mouvements, de boîtes de montres, de cadrans et de bracelets ont également augmenté.

The Swatch Group SA a établi un nouveau record en 2006: pour la première fois de son histoire, son chiffre d'affaires brut dépasse la barre des 5 milliards de francs (CHF 5,05 milliards, en hausse de 12,3%). Cette forte croissance touche tous les segments du Groupe qui ont réalisé des records de ventes durant l'année écoulée. Dans le secteur des montres, les marques du segment du luxe Breguet, Blancpain, Glashütte Original et Omega se sont nettement développées avec des taux

Evolution des quinze principaux marchés par rapport à 2005

	Valeur totale (mio)	Variations en %
États-Unis	2287,4	+6,1
Hong Kong	1945,9	+8,9
Japon	1267,0	+10,4
Italie	901,3	+5,4
France	813,2	+21,3
Allemagne	768,7	+21,0
Royaume-Unis	590,0	+1,1
Singapour	538,8	+12,1
Espagne	471,9	+15,6
Chine	404,1	+14,9
Émirats Arabes Unis	386,2	+11,2
Taiwan	256,5	+1,8
Russie	204,6	+5,3
Thaïlande	202,9	+6,1
Arabie Saoudite	178,8	+0,3

Les principaux marchés ont tous progressé, même avec deux chiffres pour la moitié d'entre eux. Les États-Unis ont été le premier débouché des produits horlogers helvétiques, suivis par Hong Kong et le Japon, dans un trio établi depuis longtemps. L'Europe s'est montrée plus dynamique que l'Asie et l'Amérique, avec une progression de 12,7% par rapport à 2005. La France et l'Allemagne ont joué un rôle particulièrement important dans ce résultat.

croissance à deux chiffres. Les marques des segments supérieur et moyen ont sensiblement progressé et ont pu s'approprier de nouvelles parts de marché dans un contexte de forte concurrence. C'est plus particulièrement le cas des marques Longines, Rado, Tissot et Calvin Klein. Dans le segment moyen des prix, les marques Certina, Mido et Hamilton ont connu une évolution remarquable. Le segment des bijoux a connu des taux de croissance solides et a contribué à l'accroissement du chiffre d'affaires.

Le secteur de la production a profité directement de la forte demande dans le segment des montres. Il a solidement progressé grâce au succès qu'ont connu, dans les gammes de produits, les mouvements mécaniques complexes. Dans le segment des systèmes électroniques, le chiffre d'affaires a sensiblement augmenté grâce à la demande soutenue en composants des sociétés du Groupe. L'activité du commerce de détail du Groupe poursuit un développement très porteur avec l'ouverture de nombreux points de vente dans le monde entier.

Sur le plan régional, tous les marchés ont progressé. C'est une fois encore l'Asie qui a connu la progression la plus forte. Les États-Unis et l'Europe suivent de près et ont développé leur dynamique de croissance. En résumé, la solidité affichée par le Swatch Group en 2006 renforce encore sa position de plus grand groupe horloger du monde.

Les marques horlogères du Swatch Group sises en terres neuchâteloises affichent une excellente santé et leur progression dans la marche des affaires est des plus réjouissante. La marque de luxe **Jaquet Droz**, (La Chaux-de-Fonds) a présenté une bonne croissance malgré les quelques difficultés dues aux capacités de production insuffisantes. Les trois marques **Tissot**, **Certina** et **Mido** (Le Locle) clôturent l'exercice sous revue en beauté. Elles ont su faire preuve de créativité et d'imagination dans le segment des montres Swiss Made de milieu de gamme et les efforts ciblés en vue d'agir dans des segments de niche sont de plus en plus payants.

A Corcelles-Cormondrèche, la construction d'un centre de compétence pour le développement et la production de bijoux de qualité par l'entreprise **Dress Your Body (DYB)** s'achèvera dans le second semestre de cette année. Elle permettra au segment des bijoux d'occuper une position plus importante au sein du Groupe.

Depuis octobre 2006, le Swatch Group compte une nouvelle société située en terres neuchâteloises. Il a en effet racheté la fabrique de cadrans **MOM-Le Prélet** (Les Geneveys-sur-Coffrane). Ce faisant, il augmente encore les synergies industrielles à l'intérieur du Groupe. **The Swatch Group Recherche et Développement SA**, (Marin-Épagnier) poursuit ses activités de développements et ses missions de recherches pour l'ensemble des sociétés du Groupe. Par ailleurs, toutes les sociétés de production horlogères du Groupe, **Nivarox-FAR SA**, **Favre & Perret SA**, **Universo SA**, **Rubattel & Weyermann SA** et **Comadur SA** de même que les sites de fabrication de la **Manufacture horlogère suisse ETA SA** ont vécu une année d'intense activité, ayant à répondre à la forte demande générale en composants horlogers.

EM Microelectronic SA a continué de renforcer sa position dans le marché en croissance de l'identification (RFID), voyant aussi son volume des affaires augmenter considérablement dans les domaines des composants électroniques au vu de la forte demande des produits de grande consommation (téléphones mobiles et appareils électroniques portables) et de l'augmentation de la demande de composants pour les montres Swatch. Le fournisseur de stabilisateurs de fréquence pour les grandes compagnies de télécommunications, **Oscilloquartz SA**, a réussi, malgré la concurrence très vive dans ce secteur, à maintenir sa place dans ses domaines forts des temps-fréquence et synchronisation des réseaux.

L'intégration d'activités horlogères telles que le sertissage, le polissage ou l'émaillage, la modernisation permanente de l'outil de production et la priorité donnée à la recherche et au développement de nouveaux mouvements et complications horlogères, ont continué à être des priorités stratégiques pour **Sowind Group**, très attaché au maintien et à la promotion des compétences présentes dans le canton de Neuchâtel.

Ailleurs dans le monde, le Groupe a également connu une forte progression, tant en chiffre d'affaires qu'en notoriété; cela a été principalement le cas aux USA, en Russie, et au Moyen-Orient.

Deux projets phares ont contribué à renforcer la notoriété et l'image horlogère de Girard-Perregaux: le développement du partenariat avec le défi BMWOracle Racing, dans le cadre de la Coupe de l'America et le lancement d'une nouvelle campagne mondiale de communication.

Le groupe **Guillod-Gunther** (La Chaux-de-Fonds) a rationalisé sa fabrication en la réunissant sur deux sites (auparavant trois), et simplifié sa gestion en absorbant JSJ tout en maintenant le même effectif dans deux sociétés distinctes, soit Surdez-Mathey et Guillod-Gunther, le déménagement ayant eu lieu pendant les vacances horlogères.

Le chiffre d'affaires, soutenu tout au long de l'année, a augmenté de 10% avec un renforcement dans les métaux précieux, mouvement annoncé en 2005.

L'exercice 2007 devrait être à l'identique puisque le carnet de commandes est déjà bien rempli pour les trois premiers trimestres et que les clients horlogers continuent d'être optimistes, ce qui devrait être confirmé lors des salons du printemps.

La Société Gilbert Petit-Jean SA (Les Brenets) s'est scindée en deux sociétés: d'une part, **Gilbert Petit-Jean et Fils SA**, spécialisée dans l'habillement des mouvements d'horlogerie, et dont le capital-actions est en main de Pascal Petit-Jean et d'autre part, **Gilbert Petit-Jean SA**, axée spécifiquement sur l'assemblage des mouvements mécaniques, dont le capital-actions reste en mains de Gilbert, Pascal et Philippe Petit-Jean.

Les deux sociétés ont vécu une année 2006 favorable et un agrandissement des locaux, Route de Franche-Comté 9, est prévu en 2007, afin d'assurer une production en forte hausse dans les chronographes mécaniques et les mouvements manufacture.

Année particulièrement importante pour **Parmigiani Fleurier** qui a marqué un tournant décisif dans son évolution. Depuis 1976, date de la création de la société «Parmigiani Mesure et Art du Temps», Michel Parmigiani a œuvré pour que la tradition de la belle ouvrage et le savoir-faire en Haute Horlogerie, développés dans le Val-de-Travers depuis des siècles, demeurent une activité économique prépondérante dans la région et participent au rayonnement international de l'horlogerie suisse.

En 2006 également, la croissance de Parmigiani Fleurier fut confortée dans ses prévisions puisqu'elle connut une augmentation de 30% enregistrée sur tous les marchés, par rapport à 2005. La distribution internationale de la marque, active aujourd'hui sur les cinq continents, trouva un essor particulièrement important aux États-Unis, en Asie, en Europe et au Moyen-Orient, quatre marchés-phares où l'augmentation des points de vente permettra en 2007 une forte visibilité de la marque.

Cette expansion s'est traduite par une augmentation de plus de 10% de l'effectif de Parmigiani, comptant aujourd'hui 45 personnes travaillant à son siège de Fleurier. Cette tendance se confirme déjà pour 2007.

2006 vit également le lancement de la première collection de montres dédiées exclusivement à la femme,

ainsi qu'une toute nouvelle forme ronde: Kalpa Tonda. En 2007, Parmigiani Fleurier inaugurera le lancement de modèles sport, permettant à la marque d'offrir également des collections plus accessibles et très actuelles.

Vaucher Manufacture (Fleurier) fait partie du MHF, Manufactures Horlogères de la Fondation de Famille Sandoz avec les sociétés Bruno Affolter, Habillage & Cadran, atokalpa et Elwin.

L'entreprise compte environ 160 collaborateurs sur trois sites de production à Fleurier.

En 2006, elle a produit plus de 5000 mouvements propres pour ses différents clients dont plusieurs nouveautés. Une forte montée en puissance est prévue ces prochaines années avec l'objectif d'atteindre 10'000 pièces en 2007, 15'000 en 2008 et 20'000 dès 2009.

Sensible à la transmission du savoir-faire horloger et afin d'en assurer la continuité, Vaucher Manufacture Fleurier a renforcé sa cellule de formation duale en accueillant un plus grand nombre d'apprenants.

Afin de dynamiser sans cesse ses produits en utilisant les nouvelles technologies et de garantir à Vaucher Manufacture Fleurier une croissance sur le long terme, elle a intensifié sa politique Recherche et Développements en mettant en place une collaboration étroite avec les grandes écoles et instituts technologiques.

Le dernier trimestre 2006 a été marqué par l'entrée d'Hermès International dans le capital-actions de Vaucher Manufacture Fleurier à hauteur de 25%. Cette opération traduit pour la Fondation de Famille Sandoz le projet d'alliance de deux maisons à forte culture, animées depuis leur fondation par les mêmes valeurs d'innovation, de création et d'indépendance. Vaucher Manufacture Fleurier bénéficie ainsi de l'expérience inégalée d'une maison active dans les métiers du luxe depuis sa création et de la fidélisation de l'une de ses clientes-clés, lui garantissant ainsi un volume d'activité important sur le long terme.

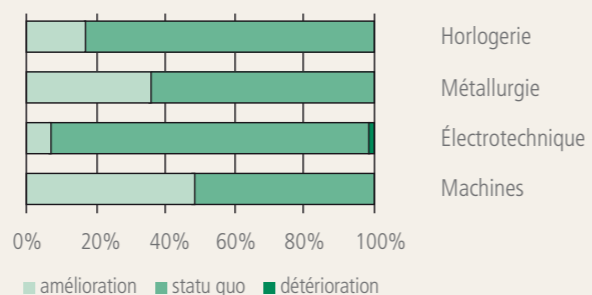
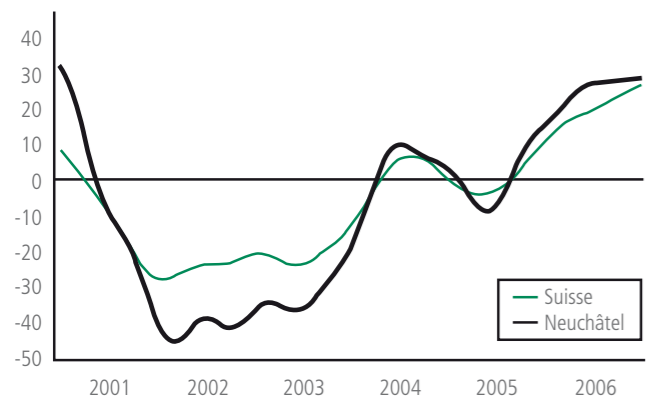
Werthanor (Le Locle) occupe sur son nouveau site rue Gérardmer 23 un peu plus de 270 personnes. Les ateliers de production industrielle travaillent en 3 x 8 heures par jour afin de rentabiliser au mieux les investissements machines et la nouvelle usine construite en 2003 qui est devenue productive en 2004.

Le chiffre d'affaires a progressé très fortement en 2005 et 2006 comme d'ailleurs tout le secteur horloger. L'année 2007 devrait s'inscrire encore en hausse et la maîtrise de ces augmentations de volume se fait en partie à l'interne et en partie avec l'aide de sociétés de sous-traitance apparentées. Un large pourcentage est également dévolu aux fournisseurs et sous-traitants de la région jurassienne.

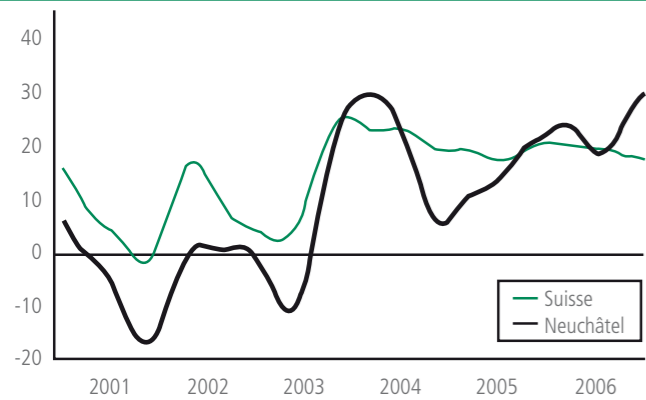
La clientèle est aujourd'hui très exigeante, tant au point de vue de la qualité que des quantités, et se recrute dans le haut de gamme parmi les marques les plus prestigieuses de l'horlogerie suisse.

Le secteur développement est composé d'une douzaine de personnes; plusieurs nouveautés seront présentées aux salons de Bâle et de Genève en 2007.

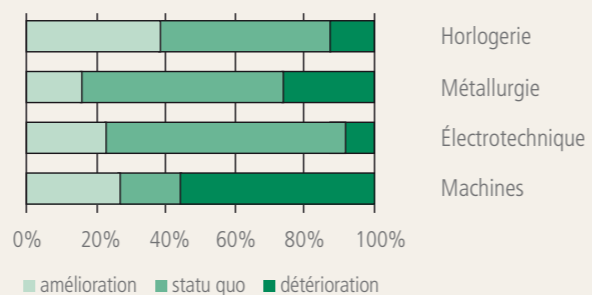
Marché des affaires (indice synthétique)



Perspectives d'entrée de commandes



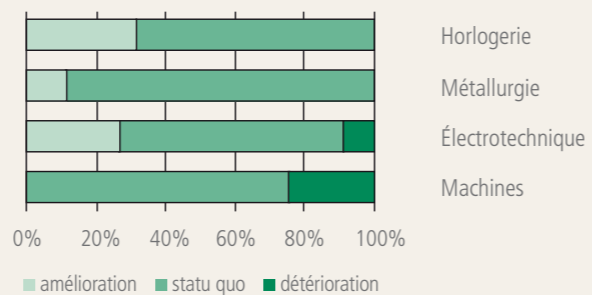
Appréciation pour les trois prochains mois



Perspectives d'exportation



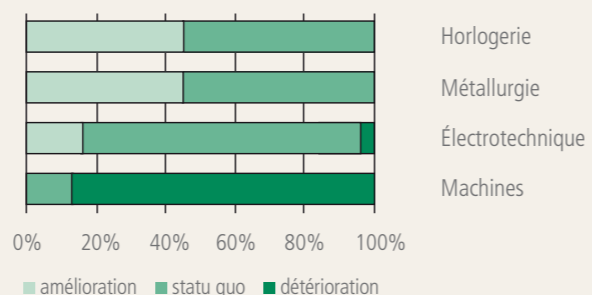
Appréciation pour les trois prochains mois



Perspectives d'emploi



Appréciation pour les trois prochains mois



Sources : Enquêtes auprès des entreprises industrielles réalisées par le Centre de recherches conjoncturelles de l'École polytechnique fédérale de Zurich (KOF)

L'activité de **Bergeon & Cie SA** (Le Locle), traditionnellement orientée vers le SAP (service après vente), s'est repositionnée au cours des trois dernières années, dans l'assemblage en horlogerie par le biais de sa nouvelle ligne de produits «Bergeon Technologies». Le succès de cette marque, présentée cette année à Baselworld ainsi qu'au Salon international de l'environnement professionnel de l'horlogerie-joaillerie (EPHJ), et développée au sein de son bureau technique, en collaboration avec ses partenaires, est la parfaite illustration de la constante élévation des exigences en matière de développement d'outillage destiné à l'assemblage des montres haut de gamme.

2006, année du 215^e anniversaire de la société, a vu une forte progression des activités sur le marché suisse où l'entreprise est active aussi bien auprès des entreprises horlogères les plus réputées qu'à l'écoute des artisans, des bijoutiers et des détaillants.

Sur les marchés étrangers où l'entreprise s'appuie sur un réseau de plus de 700 distributeurs, les effets pervers, dus aux copies et autres contrefaçons, sont inquiétants. Le suivi des activités en Chine et en Inde laisse entrevoir des perspectives de développement intéressantes.

Bergeon communique vers ses milliers de clients répartis en Suisse et dans le monde à travers son site internet www.bergeon.ch qui intègre un shop en ligne. 55 personnes assurent le bon suivi des activités techniques et commerciales.

L'entreprise **OPAL créations SA**, dont le nom s'apparente par ailleurs avec la fameuse pierre précieuse si convoitée et mystérieuse, a été fondée à La Chaux-de-Fonds et a commencé ses activités en 2003.

Ses produits luxueux de niche ont pris naissance dans un centre de création assez unique en son genre. L'accent est mis sur l'alliance esthétique et technique du travail de plusieurs matières naturelles, à savoir les bois précieux, les pierres précieuses et semi-précieuses ainsi que les métaux nobles du même nom. Ces matières créées, façonnées et rassemblées au moyen des techniques de marqueterie les plus sophistiquées et pratiquées notamment par des maîtres compagnons de France, sont ensuite mises en valeur sous forme de coffrets d'horlogerie, de coffrets de luxe divers, de cadrans de montre pour pièces exclusives, de bijoux et de coffrets à résonance pour pièces horlogères de collection. D'autres applications sont réalisées dans le secteur des cabinets de pendule de très haut prestige qui constituent une des cartes de visite tant appréciée de notre industrie horlogère.

OPAL collabore avec les laboratoires les plus réputés pour lui permettre de répondre aux contraintes techniques, mécaniques et climatiques des matières utilisées.

Une collaboration avec un des plus grand «cigariers» du monde s'est également développée ces dernières années, permettant à OPAL de faire profiter son partenaire de ses connaissances propres de l'horlogerie, dans la mise au point de coffrets de luxe «humidor» aux très hautes potentialités de commercialisation.

La croissance de la société a été très rapide. Le personnel a passé pour la première année de 2 à 15 collaborateurs à fin 2006. Elle emploie conjointement avec une société sœur encore une quinzaine de personnes pour le travail du bois.

Son chiffre d'affaires a eu la même évolution. Il a atteint les sept chiffres. Les budgets 2006 ont été dépassés et le portefeuille 2007 prévoit une croissance très réjouissante.

MICROTECHNIQUE ET ÉLECTRONIQUE

Ceramaret (Bôle) entame sa centième année d'existence en ayant atteint un nouveau record et aborde cette année jubilaire sous des perspectives optimistes.

La bonne marche des affaires sur tous les marchés a permis une croissance des activités de l'entreprise dans tous les domaines d'application, avec une palme spéciale attribuée au «Polissage Maret». Ce domaine touche principalement l'horlogerie haut de gamme dont l'augmentation des affaires a nettement dépassé les espérances de l'entreprise.

Pour faire face à la demande en pièces en céramique pour applications industrielles, Ceramaret a dû augmenter son effectif en personnel de presque 20% et a introduit le travail en équipe en 3 x 8 heures dans certains ateliers. Le parc de machines a également été agrandi. Par manque de place, certaines d'entre elles ont été installées dans des locaux extérieurs. Un agrandissement de l'entreprise est prévu dans un proche avenir.

Ceramaret intensifie sa présence sur tous les marchés porteurs, tant en Europe et en Amérique qu'en Asie, avec un effort particulier dans les domaines de l'analytique et des pièces destinées à l'instrumentation médicale. Pour faire face à une concurrence de plus en plus intense, Ceramaret arrive à se démarquer et à assurer sa position de leader, grâce à la qualité de ses produits dont la réputation est reconnue mondialement.

Le renforcement de l'économie et la tendance actuelle des entreprises à innover ont eu, en 2006, un impact positif sur la croissance du **CSEM (Centre suisse d'électronique et de microtechnique)** (Neuchâtel). Les compétences et plateformes technologiques du CSEM – les micro et nanotechnologies, les technologies de l'information et de la communication, la photonique, l'optoélectronique ou la micro-électronique à faible puissance – sont des moteurs de l'innovation pour bon nombre de secteurs industriels. Riche de ses 310 collaborateurs hautement qualifiés, le CSEM constitue un pôle d'innovation incontournable en Suisse.

Mesa Imaging AG, la 23^e start-up du CSEM, a été créée pour valoriser les nouvelles technologies d'imagerie optique 3D basée sur le principe du temps de vol de la lumière – «time of flight» (TOF). Cette technologie ouvre de nouvelles perspectives dans les domaines de l'automobile, la robotique, la surveillance et la sécurité des personnes ou des infrastructures, ainsi que pour l'informatique industrielle et les systèmes de contrôle.

Pour s'assurer une meilleure compétitivité au niveau européen et international, le CSEM s'est allié à de grandes centrales européennes – le CEA en France et le Fraunhofer en Allemagne – pour regrouper les compétences en micro et nanotechnologies et offrir des prestations uniques à l'industrie régionale et européenne. Ces partenariats ouvrent de nouvelles perspectives pour le CSEM et lui donnent accès à un portefeuille clients à forte valeur stratégique.

Au niveau national, les liens étroits établis avec l'EPFL ont eu un impact très positif sur les affaires du CSEM. Il est depuis peu membre à part entière d'un des principaux centres de compétences interdisciplinaires de l'EPFL: le CCMX, Centre de Compétences en MatériauX, actif dans le domaine des sciences des matériaux. Le CSEM a ainsi accès aux nouvelles découvertes et résultats de recherches du domaine des EPF. De plus, un accord de collaboration avec le Space Center EPFL pour une durée de trois ans a été signé. Ce rapprochement permettra une meilleure dynamique entre la recherche académique, la valorisation des technologies et le transfert de savoir. Il offrira des possibilités de développement prometteuses dans les domaines technologiques chers à l'industrie spatiale comme la robotique, l'ingénierie des systèmes et les microsystèmes.

Le CSEM poursuit également son expansion géographique. Après l'ouverture d'un centre d'innovation aux Émirats Arabes Unis qui compte actuellement une trentaine d'ingénieurs et de scientifiques, le CSEM a signé un accord de partenariat avec le Brésil et le gouvernement du Minas Gerais pour la construction d'un nouveau centre de recherche et d'une unité de production de microsystèmes dans la région de Belo Horizonte. L'objectif est de soutenir durablement et efficacement les entreprises technologiques brésiliennes locales dans les domaines des transports, de l'énergie, des télécoms, des technologies médicales ou de l'agriculture. La construction du centre débutera en 2007.

CSM Instruments SA (Coating and Surface Measurements Instruments)(Peseux) a obtenu en 2006 des résultats qui restent sur la même tendance que 2005, avec une croissance des revenus de 10%.

Certains pays, comme l'Inde ou l'Allemagne, n'ont pas ramené le revenu budgété; en revanche les États-Unis ont enregistré une croissance significative des affaires. Une filiale américaine assure désormais la totalité des ventes sur le territoire nord-américain.

La croissance du «business récurrent» prouve l'intérêt des clients pour les équipements de la société ainsi que l'efficacité du travail effectué. CSM Instruments SA a développé une nouvelle gamme de produits pour l'industrie par la mise en production d'un Scratch Tester et la présentation d'un prototype de NanoIndenter.

L'effectif de la société est maintenant de 45 personnes. Le carnet de commandes à fin 2006 et le niveau d'affaires en cours permettent d'escompter un exercice 2007 intéressant.



AESA SA (Colombier) a poursuivi sa croissance avec un taux de 13% l'année dernière. La conjonction de deux éléments a été à l'origine de ce bon résultat: le lancement sur le marché d'un nouveau système de mesure pour les câbles d'énergie, qui a connu un succès au-delà des prévisions, et l'augmentation importante du prix du cuivre et de l'aluminium utilisés pour la production des câbles. Ce dernier facteur a rendu les câblages très sensibles à la quantité de la matière première utilisée; ce nouvel appareil permet justement de contrôler très exactement la consommation de ces deux métaux et de rationaliser de façon optimale la production des câbles d'énergie.

Dans le domaine de la mesure des câbles transmettant des données tels que les câbles ADSL, l'évolution technologique est particulièrement intéressante et prometteuse. En effet, la transmission d'émissions TV par signaux digitaux ouvre de toutes nouvelles applications pour les systèmes de mesure. Les ingénieurs d'AESA y sont préparés. Les premiers systèmes de mesure seront probablement déjà livrés en 2007.

Les exportations constituent toujours 99% du chiffre d'affaires. Cependant, contrairement aux années précédentes, les projets 06 ont été recentrés sur l'Europe, ce qui démontre la santé retrouvée des câbleries européennes, clientes traditionnelles d'AESA.

AESA va mettre à nouveau un accent sur la Chine et la Russie, pays de plus en plus demandeurs d'équipements de haute technologie.

Ces éléments permettent à la quinzaine de collaborateurs d'entrevoir l'exercice 2007 avec un état d'esprit très positif.

La nouvelle stratégie d'intégration de **MiCS** (Corcelles) a porté ses fruits. La société a gagné plusieurs contrats importants de fourniture de module AQS (Air Quality Sensor) avec des clients renommés tels que Mercedes, Ford, General Motors, Volvo et Volkswagen. Ces produits incluent non seulement les capteurs de gaz fabriqués par MiCS à Corcelles, mais aussi des composants électroniques et logiciels spécifiques développés par MiCS, ainsi que des coques plastiques et des connecteurs automobiles de précision. L'assemblage final de ces produits est également réalisé à Corcelles. Ces contrats représentent sur les 5 à 6 prochaines années un chiffre d'affaires cumulé de plusieurs dizaines de millions d'euros.

MiCS est devenu de facto fournisseur de rang 1 de l'industrie automobile, même si dans de nombreux cas le client direct est un fabricant de climatisation. La société a reçu en 2006 la certification automobile mondiale ISO/TS 16949. Ce positionnement industriel requiert des investissements significatifs en équipements et en personnel. Une partie de ces investissements a été faite en 2006. Pour faire face à l'accroissement de production, la société occupe aussi maintenant un nouvel espace de bureau de 300 mètres carrés à Corcelles. Les investissements en équipements de production et d'automatisation continueront, les perspectives de croissance pour 2007 et 2008 étant très bonnes.

ETEL SA (Môtiers) peut se féliciter de l'excellent exercice 2006. Comme prévu, le marché des biens d'équipement dans le semi-conducteur a surperformé, faisant bondir le chiffre d'affaires de la société de plus de 40% par rapport à 2005. Les trois domaines d'activité, soit les moteurs linéaires et rotatifs, les électroniques de commande et les systèmes mécaniques, ont tous été en forte croissance.

Les perspectives 2007 s'annoncent bonnes. Le chiffre d'affaires devrait encore augmenter par rapport au record de 2006, ETEL SA gagne de nouveaux clients et consolide sa position de leader mondial dans l'entraînement direct.

Le marché se déplace néanmoins de plus en plus vers l'Asie. Pour contrer la concurrence qui s'organise, la société cherche à se focaliser de plus en plus vers la haute technologie, faisant appel à des ingénieurs et techniciens extrêmement compétents. Il s'agit de garder en tout temps une longueur d'avance technologique, tant au niveau des produits que des moyens de production.

La construction d'un nouveau bâtiment pour la production de systèmes mécaniques a débuté en janvier 2007. ETEL SA se positionne de plus en plus comme un spécialiste du mouvement ultra rapide et précis, dans des environnements en salle blanche avec contrôles de la température, de l'humidité et des vibrations.

ETEL SA emploie actuellement plus de 300 collaborateurs dans le Val-de-Travers et une cinquantaine dans le reste du monde pour la vente et le support à la clientèle.

Créé en 2003, le **Parc scientifique et technologique Neode SA** (Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds) poursuit son soutien aux jeunes pousses et aux sociétés pour la plupart en phase de démarrage, en offrant des infrastructures spécialisées pour le développement des produits microtechniques (salles blanches et ateliers). L'offre aux start-up est renforcée par un coaching spécialisé en gestion d'entreprise et en industrialisation, en vue d'aider ces sociétés à réussir leur démarrage.

Neode héberge actuellement 20 entreprises actives dans différents domaines tels que MedTech, traitement de surface, traitement des eaux, automation, colorimétrie, etc. Cela représente un total d'un peu plus d'une soixantaine de collaborateurs auxquels s'ajoutent de nombreuses commandes auprès des sous-traitants de la région. Pour mémoire, en 2003 lors de sa création, le Parc accueillait 4 start-up. En 2004, 9 sociétés étaient établies dans les locaux à Neuchâtel. A fin 2005, suite à l'inauguration de son site de La Chaux-de-Fonds, Neode comptait 14 sociétés. Cette progression correspond aux prévisions établies lors de la création du Parc.

Au niveau des entreprises hébergées, plusieurs d'entre elles obtiennent des résultats très réjouissants. Deux sociétés ont dépassé 1 million de francs de chiffre d'affaires et deux autres emploient 12 personnes.

Pour 2007, le conseil de Neode souhaite spécialiser une partie de l'activité de l'incubateur en le dotant de nouvelles compétences en MedTech.

**PRÉSERVER
NOS ÉQUILIBRES**



BCN
Plus forts ensemble

INDUSTRIE DES MACHINES ET MÉTAUX

PX Group (La Chaux-de-Fonds) a bénéficié d'une conjoncture favorable qui lui a permis de réaliser un bon exercice 2006 malgré de fortes fluctuations de prix des matières premières. En tant que spécialiste de la transformation des métaux et alliages, les variations importantes du cours des métaux, en début d'année surtout, ont contraint à adapter les coûts et ont exercé une contraction non négligeable des marges. La progression du chiffre d'affaires a été de l'ordre de 10%, conformément aux budgets établis.

Pour **PX Précinox SA**, le marché du semi-produit en métaux précieux a été très soutenu, permettant un taux d'occupation optimum. Cela est certainement dû à l'excellente santé des produits de luxe haut de gamme «swiss made». Le succès commercial important de ce secteur ouvre de belles perspectives pour 2007.

Chez **PX Précimet SA**, le marché du semi-produit en métaux fins non précieux a été également soutenu, non seulement dans le domaine de l'habillement horloger mais aussi dans les domaines de la machine et des composants industriels. De nombreux projets en cours devraient permettre de poursuivre le développement de cette activité. Ce secteur a été particulièrement touché par les fluctuations du cours des métaux, notamment par ceux du titane et du molybdène, métaux particulièrement demandés dans le domaine de l'aéronautique. Les demandes sont toujours très soutenues et les prévisions pour 2007 restent bonnes.

Installé dans de nouveaux locaux et bénéficiant de nouveaux équipements, **PX Tools SA** a réalisé un exercice très satisfaisant et en net progrès par rapport à 2005. Le volume de travail a été soutenu, surtout dans le secteur médical où de nombreux développements ont été réalisés. D'une manière générale, la bonne santé de l'industrie est pour **PX Tools SA**, qui bénéficie d'un marché très large, la garantie d'une activité soutenue et profitable. Le début de 2007 confirme cet optimisme.

Le développement et la vente d'alliages dentaires réalisés par **PX Dental SA** se sont poursuivis avec succès en 2006. Tous les marchés où la société est présente sont profitables et devraient normalement poursuivre leur progression. De nouveaux développements sont en cours qui devraient lui permettre de consolider sa position. La société a transféré son siège à Marin au début 2007.

Pour ce qui concerne **PX Holding SA**, qui regroupe l'administration, la recherche et développement, ainsi que l'activité d'ingénierie, de nombreux projets ont été à l'ordre du jour. Ils visent pour l'essentiel à l'amélioration des produits et des prestations. Cette activité de recherche appliquée a d'ailleurs été renforcée dans le courant du deuxième semestre afin d'améliorer et d'élargir encore ses prestations. 2007 se présente sous de bons auspices.

DIXI (Le Locle), spécialisé dans la mécanique de précision, a pleinement profité de la bonne situation économique mondiale.

DIXI POLYTOOL SA (outils en métal dur, alésoirs) et **ROLLIER SA** (petits outils en métal dur, La Neuveville), ont lancé une série de nouveaux outils sur le marché et bouclé un très bon exercice, encore en amélioration par rapport à l'année précédente.

DIXI MACHINES SA (machines-outils) a finalisé ses négociations avec MORI SEIKI, célèbre fabricant japonais de tours et de centres d'usinage, en lui vendant ses actifs et transférant ses 75 collaborateurs. Avec notamment l'efficacité du réseau de vente mondial du reprenneur, l'avenir de l'ex-division «machines-outils» de DIXI est assuré au Locle pour de nombreuses années.

DIXI CYLINDRE SA (décolletage) a vécu un bon exercice, grâce à la conjoncture favorable dans les secteurs-clients: connectique, appareillage, automobile, horlogerie et médical.

DIXI MICROTECHNIQUES SA (micromécanismes, Besançon), a atteint, une nouvelle fois, un excellent résultat, dû au niveau élevé des exportations.

Lauener et Cie SA (Boudry) a réalisé un exercice particulièrement bon puisque les résultats en terme de chiffre d'affaires sont supérieurs de plus de 5% aux objectifs prévus. La progression a été spécialement forte dans le domaine de l'horlogerie. L'excellente conjoncture que vit actuellement l'horlogerie haut de gamme ainsi que les investissements dans des machines CNC modernes et performantes réalisés en 2005 et poursuivis en 2006 ont permis d'atteindre ces résultats encourageants. Le secteur de la connectique a été plutôt stable. Le domaine médical a connu un développement réjouissant jusqu'en septembre puis a marqué un tassement en fin d'année, dû essentiellement à des stocks importants chez certains clients.

La filiale chinoise a à nouveau connu une croissance réjouissante et 10 nouvelles décolleteuses CNC ont été acquises en 2006. Elle a obtenu en décembre dernier la certification ISO 13485 tout spécialement destinée au domaine médical.

Les excellentes entrées de commandes reçues également en seconde partie d'année permettent de prévoir un bon début d'année 2007. La stratégie de la société est de se renforcer encore plus sur les marchés horlogers et médicaux, et les investissements prévus vont dans ce sens.

FELCO, entreprise leader dans le développement, la fabrication et la commercialisation de sécateurs et de coupe-câbles mène depuis plus de 60 ans son activité industrielle exclusivement aux Geneveys-sur-Coffrane.

FELCO a passé le cap des 45 millions de chiffre d'affaires en 2006. Cette progression, à la fois sur le marché suisse ainsi qu'à l'export, est le résultat d'une politique marketing et commerciale dynamique, mais également du lancement, ces dernières années, de nouveaux produits répondant aux attentes des utilisateurs dans le monde entier.

Le renforcement des effectifs ainsi que des capacités de production en 2006 ont permis à la fois de rééquilibrer les en-cours de production (fortement entamés

suite à l'exercice 2005), mais également de se préparer à la commercialisation de nouveaux produits.

Bien que FELCO ne contrôle que très partiellement son réseau de distribution (distribution dans plus de 100 pays, mais avec des succursales en Suisse, France, Belgique et Australie), l'Allemagne est entrée l'année dernière dans le giron des succursales FELCO. Cette nouvelle structure permet d'asseoir la position de FELCO en Allemagne, et également de développer de nouveaux segments de marchés dans les années à venir.

PIBOMULTI (Le Locle) a vécu en 2006 une année importante. Elle a en effet pris possession de l'agrandissement d'environ 1000m² pour réunir bureaux commerciaux et techniques. La société compte ainsi plus de 7000m² de surface d'exploitation et 115 collaborateurs. Bien que disposant d'un parc de machines de production modernes, elle a aussi fait face à des investissements importants pour améliorer continuellement son outil de production.

Active dans le domaine des équipements de machines-outils par enlèvement de copeaux et présente dans le monde entier, son chiffre d'affaires a augmenté de 15%. 2007 se présente également très bien et le chiffre d'affaires devrait encore progresser de 10% à 15%.

EMISSA, société soeur de PIBOMULTI, active dans la conception et la fabrication de machines spéciales destinées aux industries horlogère, micromécanique et automobile, a augmenté son chiffre d'affaires de plus de 50% par rapport à 2005. Il devrait encore croître en 2007 de 25% à 30%. 85% des activités de PIBOMULTI et EMISSA sont destinées à l'exportation. Cette importante progression est due à la mise sur le marché de solutions innovantes de très haute productivité.

TECHNOLOGIE MÉDICALE

Le groupe **Johnson & Johnson** (Le Locle), établi depuis 1991 dans le canton de Neuchâtel, englobe aujourd'hui neuf sociétés (Medos, Codman, Codman Neuro Sciences, DePuy ACE, Ethicon, DePuy Spine, DePuy Mitek, Medos International et Obtech Medical) dans différents secteurs de la neurochirurgie, de l'orthopédie, de la gynécologie, du traitement des plaies, de la médecine du sport et du traitement de l'obésité.

L'ensemble des sociétés dans le canton emploie près de 950 personnes, ce qui représente une centaine de collaborateurs de plus par rapport à l'année précédente, et le chiffre d'affaires pour 2006 est de 970 millions de francs, en croissance de 11% par rapport à 2005. Dans le canton, 2006 a été marqué par l'inauguration d'un nouveau bâtiment sur le site de Chemin-Blanc au Locle. Celui-ci abrite un centre logistique, la société Obtech Medical, ainsi que les bureaux des services administratifs.

La préservation de l'environnement a été un élément important de réflexion lors de la réalisation de cette nouvelle construction. Certains éléments comme l'isolation, le vitrage, les pare-soleil, la toiture végétalisée ont été choisis pour minimiser l'impact sur l'environnement.

Un autre exemple de l'engagement en faveur de la protection de l'environnement est la mise en place de fontaines biologiques comme alternative aux solvants pour le dégraissage des pièces usinées. L'Office fédéral de l'environnement a d'ailleurs reconnu la société comme faisant œuvre de pionnier dans ce domaine.

Johnson & Johnson s'engage également dans le domaine de l'hygiène industrielle en mettant en place de nombreux programmes de pointe en matière d'ergonomie, de sécurité, et de prévention pour la protection de la santé des collaborateurs.

ÉNERGIE ET ÉLECTROCHIMIE

Le Groupe E (Corcelles) assure la distribution d'énergie électrique du canton de Neuchâtel et de ses réseaux fribourgeois et vaudois.

La production des centrales hydrauliques (part Groupe E) du canton de Neuchâtel a été de 63 millions de kWh, celle d'origine thermique s'est élevée à 35 millions de kWh. La production totale de Groupe E s'est montée à 778 millions de kWh.

2006 a été le premier exercice totalement «Groupe E» puisque dès le 1^{er} janvier, le Groupe EEF, ENSA porte un nouveau nom: Groupe E SA. EEF (Entreprises Électriques Fribourgeoises) et ENSA (Électricité Neuchâteloise SA) ont uni leurs forces et leurs compétences pour établir un important pôle énergétique, au service de près de 260'000 clients professionnels et privés.

Ce nouveau nom symbolise davantage que la fusion de deux entreprises. Il se veut également porteur des valeurs développées en près de 100 ans.

Durant l'exercice sous revue, les ventes d'énergie de **GANSA** (Corcelles) ont progressé de 5,33% par rapport à l'exercice précédent, s'établissant ainsi à 931,9 GWh contre 884,7 GWh. Les prévisions de vente de 882 GWh ont ainsi été dépassées. Le chiffre d'affaires a atteint 63,7 millions de francs contre 44,6 millions de francs pour l'exercice 2004/2005.

Au cours de cet exercice, 52 nouveaux clients ont été raccordés, nécessitant des extensions des réseaux et la construction de nouveaux branchements. Par ailleurs, 29 clients déjà raccordés mais non consommateurs ont commuté au gaz naturel.

Outre le secteur des nouvelles constructions, celui de la rénovation a également été fortement développé. En effet, au vu des cotations du mazout très marquées à la hausse, nombre de propriétaires ont opté pour le gaz naturel. Par son indexation partielle sur celui du mazout, le prix du gaz naturel a également augmenté, mais dans une proportion moindre.

Cette densification des ventes dans les zones desservies est aussi une évolution logique de la volonté de diversification des énergies voulue par les autorités et qui s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi cantonale sur l'énergie.

Les avantages intrinsèques du gaz naturel sont reconnus tant par les propriétaires que par les acteurs du



marché de la chaleur, si bien qu'il représente un agent énergétique incontournable dans la palette des énergies disponibles dans le canton.

2006 a été marqué par l'aboutissement de plusieurs projets importants comme la rénovation de l'usine Combe-Garot (Gorges de l'Areuse) ou encore la finalisation du nouveau poste de distribution et de transformation haute (60'000 volts) et moyenne (8000 volts) tension au Locle. Les tarifs de l'électricité et du gaz ont été harmonisés pour l'ensemble du réseau **SIM SA** (La Chaux-de-Fonds).

Soucieux de garantir l'avenir, tant au niveau de la maîtrise des coûts de l'approvisionnement que de la distribution des énergies, SIM SA et les Services Industriels de Neuchâtel ont initié un projet destiné à renforcer la collaboration sur le plan cantonal: le projet SIRUN. Ce dernier prévoit la fusion des SI de Neuchâtel, de GANSA et de SIM SA dans le courant de 2007.

Sur ces dix dernières années, la fourniture d'électricité a progressé d'environ 9% pour l'ensemble du réseau et d'environ 9,5% pour le gaz.

SIM SA est entré dans les dix plus gros CAD (chauffage à distance) de Suisse, derrière Bâle, Zurich ou Genève, mais devant Saint-Gall ou Martigny. Les trois quarts des besoins énergétiques du CAD sont couverts par la combustion des déchets de l'usine d'incinération de Cridor ainsi que celle des copeaux de bois de la scierie des Éplatures.

La consommation d'eau ne cesse de baisser depuis dix ans (-18%). Ce recul est principalement dû au secteur de l'industrie qui a consenti de sérieux efforts pour une utilisation rationnelle de l'eau.

Dès novembre 2006, le site de SIM SA est à disposition à l'adresse: www.sim-sa.ch. Il propose tous les éléments concernant ses activités (électricité, gaz, chaleur et eau). Des services en ligne sont également disponibles.

Energizer (La Chaux-de-Fonds) a consolidé sa position de leader sur le marché suisse en 2006. La société a été à nouveau soutenue par une campagne publicitaire à la télévision, et a également continué le sponsoring de la Swiss Football League. De nouveaux produits dans le domaine des piles rechargeables et des chargeurs ont été lancés. Energizer, seul fabricant de piles au monde à proposer des piles AA 1,5V au lithium, a augmenté ses ventes avec la pile 1,5V au lithium de format AAA, idéale pour les appareils high-tech, tels que caméras numériques ou MP3 players. Le partenariat avec Disney s'est poursuivi dans le domaine des lampes de poche, notamment pour la sortie du nouveau film «Happy Feet».

La constante évolution technologique des produits a suscité des besoins supplémentaires d'investissements.

CONSTRUCTION ET CIMENT

La **Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs** (Colombier) souligne que le marché du secteur principal de la construction est marqué par deux évolutions distinctes. Dans le secteur privé, les affaires sont florissantes

et les permis de construire en augmentation constante. Les entrées de commandes ont progressé de 10% en 2006, et les réserves de travail pour 2007 sont qualifiées d'excellentes pour la construction de logements et d'immeubles à caractère commercial. Dans le secteur public, en revanche, les investissements sont trop rares. Les entrées de commandes ont baissé de 50% en 2006. L'entretien des routes communales et cantonales est délaissé et les grands chantiers de génie civil sont achevés ou bloqués par manque de perspectives financières.

Un autre constat, devenu récurrent, doit préoccuper les professionnels de la branche. Les prix bas, voire cassés, ne permettent plus aux entrepreneurs d'assurer une vraie pérennité à leur société sans une prise de conscience immédiate. Le manque de volume de travail, dans le secteur du génie civil principalement, explique en grande partie une politique des prix à la baisse.

Au plan des ressources humaines, la masse salariale de toutes les entreprises n'évolue que très peu. Elle s'élève, en chiffres ronds, à quelque 150 millions de francs par année. En 2007, dans la branche de la construction et du génie civil, les salaires ont augmenté pour le personnel de production de 1,5%, avec une part au mérite.

District	Nouveaux logements		Logements en construction		Logements en construction	
	31.12.04-31.12.05	31.12.04-31.12.05	31.12.04-31.12.05	01.06.05-01.06.06	01.06.05-01.06.06	
Neuchâtel	185	171	264	126	124	129
Boudry	76	263	376	206	92	111
Val-de-Travers	6	15	9	4	77	76
Val-de-Ruz	45	64	92	73	17	26
Le Locle	11	9	2	4	369	334
La Chaux-de-Fonds	25	46	67	136	358	392
Canton	348	568	810	549	1037	1068

Source: Office fédéral de la statistique

La consommation de ciment en Suisse, indique **Jura-cime** (Cornaux), a diminué légèrement à 4,55 millions de tonnes en 2006. Les livraisons des cimenteries suisses ont baissé de 0,9%, atteignant 4,23 millions de tonnes. La différence de 320'000 tonnes représente les importations, provenant surtout d'Allemagne.

Juracime a enregistré un exercice mitigé. D'une part la fabrique de Cornaux n'a vendu que 156'000 tonnes de ciment (240'000 tonnes en 2005), le volume le plus bas de son histoire. Mais, d'autre part, 71'000 tonnes de clinker ont été vendues à un tiers, permettant ainsi de maintenir un taux d'utilisation élevé des installations. La forte chute des ventes de ciment de Cornaux est due à l'achèvement de grands chantiers, comme la NLFA du Lötschberg, sans compensation par d'autres projets de même grandeur.

Les combustibles de substitution pour le four (huiles usées, solvants usagés, farines animales) n'ont représenté que 52% de l'énergie thermique (2005: 62%), en raison de la pénurie de certains combustibles sur le marché. Le chiffre d'affaires a chuté au-dessous de 25 millions de francs.

2006 a été marquée par la restructuration de jura cement. La fabrique de Cornaux est devenue un satellite de celle de Wildegg et son effectif a été réduit de 57 à 32 personnes afin de diminuer les coûts fixes. Les collaborateurs concernés ont été transférés dans d'autres sociétés, qui assurent l'exploitation des carrières, la maintenance et le contrôle qualité du béton en sous-traitance. Il y a eu également 4 mises à la retraite anticipée.

Pour 2007, les prévisions sont meilleures, suite à l'acquisition de nouveaux clients et l'ouverture de chantiers importants. Les ventes de ciment de Juracime devraient atteindre 185'000 tonnes et les livraisons de clinker 60'000 tonnes.

Alfred Müller SA, (Marin) entrepreneur général, est une entreprise familiale fondée en 1965, spécialisée dans le management de projets de construction, de rénovation, de promotion ainsi que dans la gérance d'immeubles.

De nouveaux projets ont été planifiés en 2006. L'automne a commencé avec la construction de cinq immeubles résidentiels offrant 30 appartements à Colombier, dont une grande partie en PPE. En fin d'année, l'acquisition d'un terrain dans les hauts de la ville de Neuchâtel a permis de projeter la construction d'immeubles administratifs. A La Chaux-de-Fonds, les immeubles «La Combeta» et «Comète» ont accueilli de nouvelles entreprises.

Le taux d'occupation est globalement plus que satisfaisant avec un bémol pour les surfaces commerciales dans le haut du canton. L'effectif est resté stable. Les perspectives pour 2007 sont positives, de pair avec les prévisions économiques, en espérant que l'augmentation des prix constatée dans le secteur du bâtiment et qui devrait encore s'accroître en 2007 n'entraîne pas une trop forte augmentation des taux d'intérêt.

ARTS GRAPHIQUES

L'Express Communication Holding SA (Neuchâtel) édite trois quotidiens, *L'Express* à Neuchâtel, *L'Impartial* à La Chaux-de-Fonds, *La Côte* à Nyon ainsi que des périodiques régionaux, *L'Arc-Hebdo* à Delémont, *Le Courrier du Val-de-Ruz* à Cernier, *L'Echo Rollois* à Rolle, le *Journal du District de Cossonay* à Cossonay-Ville.

Un important projet de rapprochement éditorial a été mis sur pied en été 2006. Il a pour but de créer une partie rédactionnelle commune entre les deux quotidiens du canton et leur confrère de Bienne le *Journal du Jura*. Les objectifs sont de trois natures. Il s'agit en premier lieu de créer une émulation dans le domaine du contenu rédactionnel et du marketing. Secundo et pa-

rallèlement, des économies d'échelle sont recherchées. Et troisièmement, les développements pour les extensions vers les nouveaux médias électroniques – notamment internet – sont assumées en commun. La partie technique «lourde» de la rotative et du conditionnement à l'expédition demeure comme jusqu'à présent à Neuchâtel et à Bienne.

Dans la foulée, une nouvelle maquette commune a été élaborée et lancée début février 2007. Il s'agissait de faciliter l'échange de la matière journalistique et de rendre les produits plus attractifs.

Quant au positionnement et aux résultats de la société éditrice SNP Société Neuchâteloise de Presse SA, ils sont à considérer comme satisfaisants grâce à des recettes publicitaires en progression par rapport à 2005 et au maintien du nombre moyen de lecteurs par titre.

Cependant il faut se montrer très vigilant, créatif et réactif face aux nouvelles données du marché. L'apparition et le succès populaire de deux quotidiens gratuits de rue en Suisse romande ainsi que l'extension tentaculaire d'internet également sur le champ de bataille des mass media suscitent des interrogations légitimes relatives au positionnement futur de la presse traditionnelle.

Pour le Groupe l'Express Communication Holding SA le bouclage de l'exercice écoulé est réjouissant grâce notamment à une gestion rigoureuse des dépenses. Le bilan est sain. Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe dépasse les CHF 43,5 millions. Les effectifs atteignent 180 personnes pour plus de 130 postes dans le canton.

Le chiffre d'affaires de **Gessler & Cie SA** (Colombier) a légèrement progressé en 2006 grâce aux marchés hors canton. Les marges sont restées stables, les investissements consentis en 2004 et 2005 commençant à porter leurs fruits. L'imprimerie a dû faire face à un taux d'absentéisme du personnel record, impliquant parfois la sous-traitance à d'autres imprimeries du Groupe Gessler. Le *Courrier Neuchâtelois*, journal gratuit, a profondément modernisé sa mise en page et augmenté son tirage hebdomadaire à 90'669 exemplaires (attesté REMP). Malheureusement l'imprimerie a subi un fort incendie le 18 décembre qui a détruit une partie de ses installations.

Malgré une concurrence toujours vive sur les prix dans les arts graphiques, l'**Imprimerie Bailod SA** (Boudry) a vu son chiffre d'affaires croître de près de 22%, grâce à l'apport de nombreux nouveaux clients. Mais l'année 2006 avait également une saveur particulière pour cette entreprise familiale, qui a célébré son 100^e anniversaire.

Les principaux investissements ont été entrepris dans la réfection de l'ancien bâtiment, ainsi que dans le département reliure avec l'acquisition d'une nouvelle plieuse, qui offre tous les derniers automatismes et permet tous les types de pliage. Un relieur supplémentaire, ainsi que deux temporaires sont également venus renforcer l'équipe actuelle.

L'imprimerie a participé à l'impression d'une campagne européenne pour un groupe de luxe pour plusieurs centaines de milliers de francs.

**SOUTENIR
NOS SAVOIR-FAIRE**

 **BCN**

Plus forts ensemble

La répartition des clients pour le marché neuchâtois est restée stable avec près de 60%, le solde étant partagé entre le reste de la Suisse romande (30%) et l'exportation (10%).

Pour 2007, l'entreprise prévoit de terminer le renouvellement de son parc machines dans le domaine de la finition, ainsi que l'engagement d'un techno-imprimeur afin de rendre la structure existante plus flexible.

EMBALLAGES

2006 a été une année de bonne conjoncture, synonyme de grande consommation d'emballages. **Bourquin SA** (Couvét), créateur et fabricant d'emballages imprimés en carton ondulé sur mesure, a suivi cette tendance.

Actif à environ 95% de son chiffre d'affaires sur le marché suisse, le groupe Bourquin SA a vu son volume augmenter de plus de 5% par rapport à 2005. Les prix de la matière première ont cependant si massivement augmenté (jusqu'à 45% pour certains papiers), que 2006 est marquée par la bataille des prix sur le marché. Malgré cela et grâce aux recherches d'optimisation des coûts internes et à l'innovation, des résultats d'exploitation et d'entreprise positifs devaient être atteints.

Cette entreprise familiale fondée en 1905 à Couvet, où se trouve aujourd'hui encore le siège de la société, a fait l'acquisition d'une nouvelle société à la fin de 2006. Fort de quatre sites, Couvet, Oensingen (SO), Zurich et Menziken (AG), le groupe Bourquin emploie aujourd'hui 300 personnes.

L'intégration de la maison Weber Kartonage & Druck AG, à Menziken, permet dorénavant à Bourquin SA d'offrir en direct des prestations jusqu'alors sous-traitées, dans le secteur de l'impression offset, pour des emballages en carton ondulé et également en carton compact.

Le site de Couvet a derrière lui une année de transition puisque l'ensemble des machines a été déménagé au sein de l'usine afin de permettre l'application du nouveau flux optimal de la matière, en utilisant la nouvelle halle de fabrication construite en 2005.

2007 s'annonce comme une année importante, avec notamment, sur le site d'Oensingen, la construction et la mise en fonction d'un stock automatique d'une capacité de plus de 8000 palettes, pour répondre aux besoins des produits Brieger et Bourquin.

INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Le groupe **frigemo** (Cressier), composé des centres de profit «Convenience» réfrigérés, surgelés et frais, «œufs» et des entreprises de distribution fine a bouclé l'année sur des résultats conformes aux objectifs.

Dans l'activité principale de frigemo, soit la production de produits surgelés, la progression est fortement entravée par les mauvaises récoltes réalisées dans le secteur des pommes de terre et des légumes. Le déficit généré par la diminution des quantités, les prix à l'im-

portation, la qualité de stockage et bien d'autres facteurs ne peuvent pas encore être totalement évalués. Les coûts supplémentaires qui s'ensuivent doivent être compensés par des augmentations de prix. Les négociations dans le cadre de l'OMC, la nouvelle politique agricole 2011 ainsi qu'un éventuel accord de libre échange agricole avec l'UE posent de nouveaux défis à l'industrie alimentaire.

Jusqu'à la fin août, frigemo a exploité deux usines spécialisées dans la transformation des pommes de terre à Cressier (NE) et à Weinfeld (TG). Dans la perspective d'un concept d'entreprise résolument tourné vers l'avenir, la production de pommes de terre a été concentrée à Cressier, ce qui fait de ce site la plus grande entreprise de transformation de pommes de terre de Suisse. Cette concentration de la production constitue un choix économique judicieux: elle permettra à frigemo de continuer à obtenir le succès escompté et constituer ainsi un préalable à une production indigène durable.

Cette décision de concentrer la production à Cressier a entraîné la fermeture du site de production de Weinfeld. 50 collaborateurs ont été concernés par l'abandon de ce site. Conformément à ce qui avait été promis, l'ensemble des collaborateurs concernés se sont vu offrir une place de travail au sein du groupe frigemo respectivement de fenaco. A Cressier, la concentration de la production a permis de créer 12 nouveaux postes de travail.

Après le renforcement des normes de qualité BRC, les cinq sites de production de frigemo ont été certifiés en classe A, la meilleure classification possible.

La Semeuse (La Chaux-de-Fonds) a connu en 2006 une nouvelle année de progression puisque le volume global des ventes de café a augmenté de 7,4%.

Cette remarquable progression, dans un marché saturé et très compétitif, est due en grande partie à l'introduction des cafés La Semeuse dans le réseau de distribution Coop en Suisse alémanique. Grâce à ces 120 nouveaux points de vente et à une campagne de publicité, les ventes au détail du café en grains et moulu ont fait un bond de 11,8%.

En ce qui concerne les portions espresso, la progression est encore plus spectaculaire puisqu'elle s'élève à 25,5%. Ce mode de préparation séduit de plus en plus de consommateurs qui sont aussi devenus très sensibles aux arguments de la qualité du café, des avantages écologiques et économiques, et surtout à la possibilité de rester libres dans leur choix de marques de café contrairement à d'autres intervenants qui ne proposent que des systèmes dits «fermés».

La vente des cafés dans les établissements publics continue sa lente érosion. Malgré un nombre élevé de nouveaux clients CHR (cafés, hôtels, restaurants), le volume écoulé dans ce segment est en recul de 4%.

L'exportation des cafés La Semeuse est en forte hausse (+15%) grâce aux marchés russe et iranien. Les autres pays (États-Unis, France, Belgique, Dubaï) maintiennent une légère progression. En fin d'année, le marché allemand s'est ouvert à La Semeuse et semble très prometteur.

La marche des affaires est donc très positive, mais il faut signaler une contraction des marges, due à une forte hausse des cafés verts qui n'a pas pu être répercutée sur les prix de vente, et aux efforts publicitaires consentis en Suisse alémanique. Une augmentation des prix de vente des cafés est prévisible en 2007.

INDUSTRIE DU TABAC

Par rapport à 2005, les ventes totales de cigarettes en Suisse se sont stabilisées en 2006. **Philip Morris** (Neuchâtel) a consolidé sa position de leader sur le marché suisse avec une quote-part de 45,6% grâce notamment à la marque Marlboro, la cigarette la plus vendue en Suisse. Les autres marques de renom telles que Philip Morris, Muratti, Brunette, Chesterfield et L&M ont contribué à ce résultat.

L'effectif du personnel occupé, notamment sur les sites de production et de recherche et développement de Neuchâtel, est d'environ 1400 personnes.

ASSURANCES

Dédiée aux entreprises, **TSM Compagnie d'Assurances Transports** (La Chaux-de-Fonds) poursuit sa nouvelle phase de croissance initiée au début de la décennie.

Après avoir vécu une importante augmentation de chiffre d'affaires en 2005, le volume des primes a de nouveau fait un bond puisqu'il s'établit pour l'exercice 2006 à 34,6 millions de francs.

Il est particulièrement réjouissant de constater que la stratégie de diversification et de développement élaborée ces dernières années porte totalement ses fruits. L'ensemble des activités de TSM est en hausse. Le métier de base de la compagnie, c'est-à-dire l'assurance transport, progresse de plus de 18%. Ce bon résultat est à mettre au crédit de la bonne marche des affaires des clients qui se répercute sur les volumes assurés, ainsi qu'au démarrage d'une nouvelle structure à Lausanne consacrée à la couverture des risques maritimes.

La poursuite du développement du portefeuille des «Risques spéciaux», que TSM est une des rares compagnies à offrir sur le marché suisse, lui permet de consolider son image et ses relations avec le monde du courtage d'assurance. La branche cautionnement a également participé notablement à l'augmentation de l'encaissement des primes. En ce qui concerne les sinistres, l'exercice 2006 est en rupture par rapport aux excellents résultats des dernières années, tout en demeurant à un niveau acceptable.

Avec une politique rigoureuse de contrôle des coûts, des revenus financiers et un résultat technique corrects, TSM a dégagé un bénéfice qui servira, comme habituellement, au paiement des participations au bénéfice des assurés et au renforcement des fonds propres de la compagnie, élément indispensable à la pérennité de TSM.

TOURISME

Après la hausse des nuitées hôtelières de 7,5% enregistrée en 2005, **Tourisme neuchâtois** (Neuchâtel) relève que notre région a poursuivi sa lancée en 2006 avec une progression de plus de 2%. Ce bon résultat est également visible dans la fréquentation des principaux sites touristiques du canton.

Un hiver exceptionnel a permis aux remontées mécaniques de tourner à plein régime et aux adeptes de ski de fond et de raquette à neige de profiter pleinement des grands espaces jurassiens. Six semaines durant, le massif du Jura a littéralement croulé sous la neige alors que dans le même temps les Alpes et les Préalpes en manquaient cruellement. Ces conditions inhabituelles ont drainé une nouvelle clientèle qui a su tirer profit du regroupement de l'ensemble de l'offre hivernale neuchâteloise sous la marque «La Brévine-Siberia made in Switzerland». Le mois de février a ainsi enregistré un record absolu de nuitées.

Sur l'ensemble de l'année, le renforcement de l'euro, l'étude comparative du Ministère français du tourisme qui a démontré la compétitivité des prix suisses par rapport à la France, la reprise de l'économie en général et la promotion internationale faite pour la première fois par la région Watch Valley dans le cadre de la campagne de Suisse Tourisme «Notre été à la montagne» ont eu un impact positif sur le nombre de touristes étrangers accueillis dans le canton. Parallèlement, les efforts de promotion conséquents faits par Tourisme neuchâtois en Suisse alémanique, en partenariat avec un hebdomadaire à grand tirage, ont porté leurs fruits.

Connu loin à la ronde pour la richesse et la variété de sa vie culturelle et ses nombreuses manifestations – plus de 1500 recensées en 2006 – le Pays de Neuchâtel a produit un bon millésime. Les célébrations liées à «La Chaux-de-Fonds – Art nouveau 2005 - 06» ont représenté le point d'orgue de l'année écoulée. Tout d'abord, en intégrant le Réseau européen Art nouveau, La Chaux-de-Fonds peut désormais s'appuyer sur des partenaires prestigieux comme Bruxelles, Barcelone et Vienne. Parallèlement, l'exposition «Mon beau sapin», au Musée des beaux-arts, a suscité moult reportages élogieux et attiré plusieurs milliers de visiteurs qui ont mis à profit leur venue dans la métropole horlogère pour visiter la ville et ses diverses expositions temporaires liées au style sapin et se familiariser avec sa richesse architecturale.

AGRICULTURE

Selon les estimations de la **Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture** (Cernier), le chiffre d'affaires de l'agriculture, tous secteurs confondus, s'est monté à environ 190 millions de francs en 2006. L'érosion des recettes de l'agriculture est provoquée principalement par la diminution constante des prix à la production. Malheureusement il faut constater que les consommateurs ne profitent pas de ces baisses de prix.



Selon les chiffres de la Confédération, depuis le début de la réforme agricole des années nonante, les prix des produits à la production ont baissé de 24% en moyenne et ils ont augmenté de 11% à l'étalage.

Alternant périodes de forte humidité ou de sécheresse exceptionnelle, 2006 a été marquée par des conditions météorologiques extrêmes. Ces caprices du temps ont spécialement affecté la culture fourragère. L'explosion du nombre de campagnols en montagne a provoqué des rendements fourragers médiocres, laissant les granges bien vides en début d'hiver. L'automne très clément et long permit toutefois de compenser partiellement ces pertes par une pâture tardive de qualité.

Deux tendances distinctes ont marqué le marché du bétail de boucherie. La situation du bétail bovin a évolué de façon réjouissante. L'offre s'est montrée supérieure à l'année précédente. Une consommation soutenue a permis néanmoins d'obtenir de bons prix. En revanche, le marché du porc a traversé des moments beaucoup plus pénibles. L'offre s'est montrée un peu supérieure à celle de 2005, tandis que les prix sont restés toute l'année inférieurs à la cotation de 2005, pourtant déjà en chute libre.

Le secteur laitier neuchâtelois comptait au 1^{er} mai 2006 quelque 599 producteurs livrant leur lait à quatre acheteurs principaux que sont les 17 fromageries de Gruyère du canton (39%), ELSA-Migros (37%), Cremo (15%) et Milco (9%).

VITICULTURE

Si l'année viticole 2006 fut manifestement plus chaude que la norme, c'est essentiellement dû aux températures élevées des mois de juin, de juillet et de septembre. Septembre fut également très arrosé. Dans ce climat contrasté, les risques pour la vigne n'étaient pas négligeables. Au final pourtant elle s'en sort très bien.

L'évolution de l'encépagement du vignoble s'est poursuivie, mais de manière moins marquée qu'au cours de ces dernières années. Le chasselas est toujours le cépage pour lequel la variation est la plus importante en raison du programme fédéral d'aide à la reconversion. Le vignoble neuchâtelois «rougit» encore un peu plus, avec un gain de 1% pour les cépages rouges, qui concerne principalement le pinot noir. L'image générale du vignoble reste donc bien celle d'un producteur de pinot noir et d'œil-de-Perdrix (49,5% des surfaces) de blanc de chasselas (37,1%) et de quelques spécialités destinées à des marchés de niche (13,4%).

Avec 1,80 million de kg de chasselas et 1,88 million de kg de pinot noir, la récolte totale atteint juste 4,08 millions de kg en tenant compte des spécialités. Cela représente environ 670 grammes au m², soit la plus faible récolte depuis 1997. Au niveau de la qualité, la moyenne des pinots noirs se situe entre 85° et 86° Oe, soit un résultat très respectable. Le chasselas a généralement atteint 70° Oe, permettant l'élaboration de vins très friands et très élégants.

Production viticole

Année	Surface en 1000 m ²	Récolte en 1000 kg			Total en 1000 kg
		chasselas	pinot noir	spécialités	
2002	6058	2530,1	2181,1	362,2	5073,4
2003	6006	2047,4	1811,2	332,6	4191,2
2004	5999	2053,6	2141,6	433,0	4628,2
2005	5986	1831,1	1909,2	391,4	4131,7
2006	5965	1803,4	1881,0	402,1	4086,5

Année heureuse pour **Cave des Coteaux** (Cortailod) qui place ses 2 pinots noirs de Neuchâtel et de Cortailod en tête des pinots noirs neuchâtelois au Concours international de Zurich. De plus, le Guide des vins suisses a classé son Cortailod blanc «Cuvée Coteaux» 2005 au rang du 2^e meilleur chasselas de Suisse – jamais un chasselas neuchâtelois n'avait connu une telle consécration.

L'exercice comptable 2006, sans atteindre les sommets de l'année précédente, fut bon pour Cave des Coteaux. La disparition de Pick Pay a entraîné un léger recul du chiffre d'affaires; toutefois, la recherche de nouveaux canaux a rapidement porté ses fruits, inclinant à penser que 2007 promet d'être aussi un très bon exercice.

Au niveau du marché, les phénomènes de concentration que connaît la distribution conduisent Cave des Coteaux à repenser son marketing et ses instruments. Un cahier de mesures a été établi dont les premiers effets seront perceptibles fin 2007.

Les sociétés alliées à Cave des Coteaux ont toutes également connu un bon à très bon exercice 2006, malgré une récolte sensiblement déficitaire en volume.

SYLVICULTURE

2006 a été favorable du point de vue météorologique, avec une période de végétation qui s'est prolongée plus qu'à l'accoutumée en automne, indique l'**Association forestière neuchâteloise** (Colombier). Un printemps humide a permis aux sols de reconstituer leurs réserves d'eau, après un été et un automne 2005 exceptionnellement secs et chauds.

Le volume total de bois exploité l'année dernière s'est élevé à 200'438 m³ (187'055 m³ en 2005). Après quatre années consécutives de sous-exploitation, qui ont fait suite à Lothar, le rattrapage amorcé en 2005 s'est poursuivi. L'augmentation est entièrement imputable aux forêts publiques. Le volume exploité provient pour 113'833 m³ des forêts publiques et 86'605 m³ des forêts privées.

Le niveau élevé des exploitations a été soutenu par l'évolution positive du marché du bois, toutes essences et tous assortiments confondus. Le niveau des prix a évolué positivement depuis mi-2006, sur un marché européen et mondial demandeur en raison de la bonne conjoncture générale, en particulier dans le secteur de la construction.



**SERVIR
CHACUN**



Plus forts ensemble

Le bois énergie a le vent en poupe également. Il poursuit sa progression, sur toile de fond d'un prix élevé des combustibles fossiles et de préoccupations liées à l'évolution climatique (énergie renouvelable, neutre en terme de production de CO₂).

Sur le plan financier, la production de bois représente toujours la principale source de revenus pour les propriétaires forestiers. Mais elle ne suffit généralement pas à couvrir l'ensemble des coûts d'entretien de la forêt. Cette dernière fournit d'autres prestations non marchandes de haute valeur à la collectivité, pour lesquelles les propriétaires prennent des mesures sylvicoles appropriées : protection contre les chutes de pierres et l'érosion, accueil de la population pour des activités de sport et de loisirs, maintien de la biodiversité.

Une première vente groupée de bois précieux a été organisée à Colombier par l'Association forestière neuchâteloise. En offrant à une large palette d'acheteurs des bois de grande valeur commerciale, qu'il s'agisse d'espèces rares destinées à des usages spéciaux ou de pièces de sapin, d'épicéa et de hêtre d'excellente qualité destinées essentiellement à l'industrie du meuble, cette vente par soumission aura permis aux propriétaires de valoriser au mieux les bois précieux qu'ils produisent. Le prix moyen obtenu pour ces bois s'est élevé à 257.- CHF/m³, soit le triple environ du prix moyen de l'ensemble du bois d'œuvre.

Le regain d'intérêt dont bénéficie actuellement le bois, conjugué avec le développement de plusieurs projets importants dans l'industrie de transformation, qui visent à augmenter significativement la capacité indigène de sciage (résineux et feuillus) et de valorisation du bois énergie (pellets) constituent des perspectives positives et stimulantes. Ces développements permettent de renforcer la création de valeur ajoutée en Suisse et de réduire les transports à longue distance, au profit d'une économie forestière durable.

TRAITEMENT DES DÉCHETS

La **Société Anonyme pour l'Incinération des Ordures et Déchets** (SAIOD), située à Colombier, appartient exclusivement aux communes du bas du canton de Neuchâtel, du Nord vaudois et du district de La Neuveville, dont elle gère les déchets, environ 100'000 tonnes par année, toutes catégories confondues, pour un chiffre d'affaires annuel de 19 millions de francs.

La société est toujours à la recherche d'économies pour diminuer le prix du traitement proposé à ses actionnaires. Ses grands projets actuels sont d'augmenter le recyclage grâce à la mise en place de déchetteries et de bennes pour papier-carton ; de réaliser son projet de renouvellement de fours d'incinération vieillissants ; de transférer les transports de la route au rail pour diminuer la pollution et améliorer la qualité de vie des riverains et de fusionner avec l'usine d'incinération CRIDOR de La Chaux-de-Fonds.

En ce qui concerne le recyclage, le canton a un grand retard pour le papier/carton et les bio-déchets,

qu'il s'agit de combler rapidement. Si le papier était aussi bien recyclé que la moyenne nationale, une économie annuelle de plusieurs millions serait possible, car le recyclage du papier coûte beaucoup moins cher que l'incinération, tout en étant moins polluant.

Le projet de fusion consiste à regrouper les deux sociétés anonymes qui incinèrent tous les déchets afin d'avoir une structure unique en préservant les sites actuels à Colombier et à La Chaux-de-Fonds. Cette opération s'effectuera sans licenciements et elle permettra de nombreuses économies. Chaque usine pourra être spécialisée pour certains types de déchets, évitant ainsi des investissements à double. La répartition des déchets entre les usines sera optimisée. Le personnel d'une usine pourra venir aider l'autre usine en cas de nécessité. Ceci est d'autant plus intéressant que les métiers sont très spécialisés et ne sont en général pas disponibles sur le marché des sociétés temporaires. Certaines tâches administratives seront centralisées, comme la gestion de la facturation et de la comptabilité. Il y aura des effets d'échelle au niveau des achats de produits chimiques, nécessaires pour purifier les fumées, et aussi en ce qui concerne la revente des matières recyclables. Le timing de ce projet, lancé en 2003, prévoit une décision des autorités politiques en 2007.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La bourse suisse (SWX) a édicté une directive en matière de gouvernement d'entreprise. Elle est applicable à toutes les sociétés dont le siège est en Suisse et dont les titres de participation sont cotés à la SWX. Son but est de renseigner les investisseurs sur certaines informations-clés à propos du gouvernement d'entreprise.

La Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) n'étant pas cotée en bourse, elle n'a pas l'obligation de remplir cette tâche. Cependant, par souci de transparence, les organes dirigeants de la banque ont décidé de publier ces informations.

1. MISSIONS ET STRUCTURE DE LA BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

- ◁ La BCN a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. En principe, elle ne consent des crédits qu'à des personnes ou des entités juridiques domiciliées dans le canton
- ◁ La BCN est un établissement de droit public, indépendant de l'État et doté de la personnalité juridique. Elle est régie par la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise
- ◁ L'État garantit les engagements de la BCN
- ◁ La BCN ne détient pas de participations dans des sociétés cotées. Les autres participations de la banque sont présentées sous chiffre 3.3 de l'annexe du bouclement
- ◁ La BCN n'a pas l'obligation d'établir des comptes consolidés.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

- ◁ La BCN est dotée d'un capital de dotation de CHF 125 millions versé et détenu intégralement par l'État de Neuchâtel (chiffres 3.10 et 3.11 de l'annexe du bouclement). Il n'y a pas eu de modification du capital de dotation au cours des trois derniers exercices
- ◁ La BCN peut émettre, avec l'accord du Conseil d'État, des bons de participation bénéficiant uniquement de droits patrimoniaux. Ceux-ci ne sont pas couverts par la garantie de l'État. A ce jour, la banque n'a pas utilisé cette possibilité de financement.

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ◁ Le Conseil d'administration est l'organe supérieur de la banque. Il exerce la haute direction, la surveillance et le contrôle de la BCN.

3.1 COMPOSITION ET ACTIVITÉS

↳ Le Conseil d'administration se compose d'un président et de six membres:

Administrateurs	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
<p>Jean-Pierre Ghelfi 1941, Suisse, Neuchâtel. Membre depuis 1983. Président depuis 2005. Président du Comité de banque. Président du Comité de révision. Vice-président du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN.</p>	<p>Licence ès sciences économiques (Université de Neuchâtel).</p>	<p>Collaborateur scientifique au service de documentation de l'Assemblée fédérale (1968-1972). Conseiller communal à Neuchâtel (1972-1976). Membre de la Commission fédérale des banques (1990-2002; vice-président 1992-2002). Economiste indépendant.</p>	<p>Membre du Conseil de l'Université de Neuchâtel (1972-1997; président 1988-1997).</p>
<p>Fabien Wolfrath 1942, Suisse, Saint-Blaise. Membre depuis 1988. Vice-président depuis 2005. Membre du Comité de banque. Membre du Comité de révision. Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN.</p>	<p>Licence en droit (Université de Neuchâtel), juriste.</p>	<p>Directeur du service du personnel de Ciba-Geigy, Monthey (1971-1975). Chef de la division Agrochimie de Ciba-Geigy, Kinshasa (Zaïre) (1976-1978). Président et Directeur général, SNP Société neuchâteloise de presse SA, Neuchâtel et Editeur des quotidiens <i>L'Express</i> et <i>L'Impartial</i>. Président des Éts Ed. Cherix SA et éditeur du quotidien <i>La Côte</i>.</p>	<p>Administrateur de : Parking du Seyon SA. Caisse de pension du groupe L'Express. Membre du Comité de l'association professionnelle Presse Suisse.</p>
<p>François Béguin 1940, Suisse, Neuchâtel. Membre depuis 2003. Membre du Comité de révision. Membre du Comité de la Caisse de retraite du personnel de la BCN.</p>	<p>Docteur ès sciences économiques (Université de Neuchâtel).</p>	<p>Gestion financière et informatique chez Girard-Perregaux, La Chaux-de-Fonds (1964-1966). Directeur financier et informatique chez Jacobs-Suchard (1966-1987). Vice-président Finance & Controlling chez Alcatel (Suisse) SA (1988-2000). Professeur de stratégie financière à l'Université de Neuchâtel (1973-2005). Retraité.</p>	<p>Créateur et directeur du cours d'Entrepreneurship (1986).</p>
<p>Irène Cornali-Engel 1947, Suisse, La Chaux-de-Fonds. Membre depuis 2001.</p>	<p>Licence en sciences de l'éducation (Université de Genève).</p>	<p>Enseignante (1968-1986). Collaboratrice scientifique, puis cheffe de service, à l'Institut romand de recherche et de documentation pédagogique, Neuchâtel (1986-1998). Professeure à la Haute école pédagogique BEJUNE (Berne, Jura, Neuchâtel), Neuchâtel.</p>	

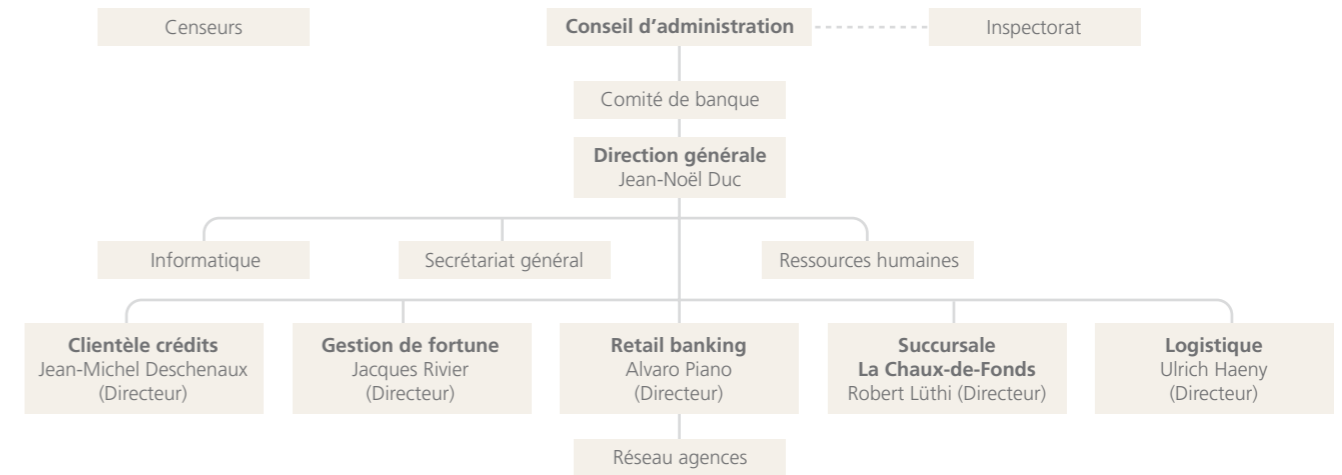
Administrateurs	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
<p>Pierre Godet 1944, Suisse, Neuchâtel. Membre depuis 2005. Membre du Comité de banque. Membre de la Commission de répartition de la Fondation culturelle de la BCN (représentant du Conseil d'administration).</p>	<p>Licence en droit (Université de Neuchâtel).</p>	<p>Fonctions de cadre et de direction auprès du Crédit Suisse (1971-1994). Directeur général de la BCN (1994-30.6.2005). Retraité.</p>	<p>Administrateur de : Banque Cantonale du Jura, Porrentruy. Etablissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP), Neuchâtel.</p>
<p>Christian Piguet 1951, Suisse, Neuchâtel. Membre depuis 2005.</p>	<p>Docteur en ingénierie (EPFL Lausanne).</p>	<p>Ingénieur auprès du CSEM (Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique SA), Neuchâtel. Professeur EPFL.</p>	<p>Membre du Conseil d'administration des Transports publics du Littoral neuchâtelois, Neuchâtel.</p>
<p>Nathalie Tissot 1966, Suisse, La Chaux-de-Fonds. Membre depuis 2005. Membre du Comité de la caisse de retraite du personnel de la BCN.</p>	<p>Docteur en droit (Université de Neuchâtel).</p>	<p>Avocate indépendante (1992). Chargée de cours à l'Université de Neuchâtel, puis professeure associée dès 1996 et professeure extraordinaire depuis 2002. Chargée de cours à l'EPFL (1995-2001).</p>	<p>Membre du Comité du Groupe suisse de l'Association littéraire et artistique internationale. Membre du Comité de la Fondation La Tène. Membre de la Commission cantonale des biens culturels. Membre de la Commission arbitrale fédérale pour la gestion des droits d'auteur et des droits voisins.</p>

3.2 ÉLECTION ET DURÉE DU MANDAT

↳ Le Conseil d'administration est nommé par le Conseil d'État au début de chaque période administrative et est rééligible jusqu'à l'âge limite fixé à 70 ans.

3.3 ORGANISATION INTERNE ET COMPÉTENCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Structure organisationnelle



3.3.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans la loi sur la BCN, le règlement d'attributions des compétences et le règlement d'organisation.

Le Conseil d'administration dispose notamment des compétences, intransmissibles et inaliénables, suivantes :

- ◀ Il définit la politique générale de la banque ainsi que son champ d'activité. Il veille à l'application de la loi et des règlements
- ◀ Il fixe l'organisation et définit les compétences. Il approuve les règlements nécessaires à la gestion de la banque
- ◀ Il nomme le Directeur général et les membres de la Direction, le responsable de l'Inspectorat ainsi que les cadres de la banque
- ◀ Il choisit l'organe de révision externe
- ◀ Il fixe les traitements du Directeur général, des membres de la Direction, du responsable de l'Inspectorat ainsi que les bases générales du traitement des collaborateurs
- ◀ Il accorde les crédits selon le règlement d'attribution des compétences
- ◀ Il exerce la surveillance et le contrôle des gros risques selon l'art. 21 de l'ordonnance sur les banques
- ◀ Il autorise les opérations immobilières ainsi que l'acquisition et la vente de participations permanentes
- ◀ Il fixe le cadre de la gestion globale des risques et en réexamine périodiquement l'adéquation.

Sont soumis à la ratification du Conseil d'État :

- ◀ La nomination du Directeur général
- ◀ La rémunération des membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par mois. Il délibère valablement en présence de quatre de ses membres au moins et prend ses décisions à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante. Les séances du Conseil d'administration font l'objet d'un procès-verbal des décisions prises.

3.3.2 COMITÉ DE BANQUE

Le Comité de banque se compose du président, du vice-président et d'un autre membre du Conseil d'administration. Il se réunit en principe une fois par semaine.

Le Comité:

- ⟨ Prend les décisions et exerce les compétences que lui délègue le Conseil d'administration
- ⟨ Accorde les crédits selon le règlement d'attribution des compétences
- ⟨ Prévoit les affaires de crédits qui sont du ressort du Conseil d'administration.

3.3.3 COMITÉ DE RÉVISION

Le Conseil d'administration a délégué à un Comité de révision ses tâches de contrôle. Ce Comité, nommé par le Conseil d'administration est composé de trois de ses membres. Il se réunit au minimum 3 fois par année, pour traiter les rapports de révision de l'Inspectorat. Il approuve également le programme annuel de révision.

3.4 INSPECTORAT

L'Inspectorat effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la BCN. Il dispose d'un droit illimité à l'information. Il établit des rapports sur le résultat des contrôles à l'attention du Comité de révision et de l'organe de révision externe, ainsi qu'annuellement au Conseil d'administration et aux censeurs. L'Inspectorat est subordonné au Conseil d'administration. Il est indépendant de la Direction. Le responsable participe aux séances du Comité de révision.

L'Inspectorat est dirigé par:

Inspecteur	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
François Roch 1957, Suisse, Yvonand (VD). Inspecteur depuis 1998.	Expert diplômé en finance et en controlling.	Chef comptable, puis responsable administratif et logistique UBS, Yverdon-les-Bains (1986-1992). Réviseur bancaire Reba Révision, Lausanne, puis Pricewaterhouse-Coopers SA, Genève (1992-1998), réviseur agréé par la CFB (1996-1998).	

L'effectif du service est de 4 collaborateurs, y compris le responsable.



**LA GESTION
DE FORTUNE**

SATISFAIRE VOS EXIGENCES



 **BCN**

Plus forts ensemble

3.5 CENSEURS

Les censeurs ont pour tâche de veiller à l'observation des dispositions cantonales régissant l'activité de la banque. Ils sont désignés par le Conseil d'État. Ils examinent notamment la politique de la banque en matière de crédits, d'engagements et de provisions, ainsi que la manière dont elle gère les risques du marché, et font rapport au Conseil d'État.

A cet effet, ils ont accès aux procès-verbaux du Conseil d'administration, ainsi qu'aux rapports de l'Inspectorat et de l'organe de révision externe. Les censeurs se réunissent, selon les besoins, au minimum une fois par trimestre.

Censeurs	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
Yves Froidevaux 1964, Suisse, Neuchâtel. Censeur depuis 2005.	Licence ès lettres (Université de Neuchâtel).	Chercheur en histoire économique et bancaire (Université de Neuchâtel et London School of Economics). Gestionnaire du site internet de l'administration cantonale neuchâteloise. Collaborateur scientifique à l'Office fédéral de la statistique (OFS).	Coprésident de la section ville et district de Neuchâtel, Les Verts - Ecologie et Liberté.
Manuela Surdez 1961, Suisse, La Chaux-de-Fonds. Censeur depuis 2001.	Licence ès sciences économiques (Université de Neuchâtel).	Assistante au Groupe de gestion, Université de Neuchâtel (1984-1987). Adjointe à la direction de Preci-Coat SA (1985-1987). Administratrice et Codirectrice Goldec SA.	Députée au Grand Conseil. Membre de la Commission consultative pour les questions d'ordre économique (2001-2005). Membre du Conseil de l'Université de Neuchâtel jusqu'en 2005. Enseignement de branches économiques à l'École suisse de droguerie et CPLN (1987-1991).

3.6 INSTRUMENTS DE GESTION ET DE CONTRÔLE

De manière à ce que le Conseil d'administration puisse exercer les tâches de surveillance qui lui reviennent, la Direction lui présente et commente les états financiers et la tenue du budget selon des situations établies mensuellement, semestriellement et annuellement.

Les propositions de crédits qui sont de la compétence du Conseil d'administration font l'objet d'un exposé écrit et détaillé remis à chaque administrateur en principe avant les séances du Conseil d'administration.

La Direction informe le Conseil d'administration de la situation générale dans les domaines d'activité de la BCN, de l'évolution des résultats et des litiges ainsi que des créances compromises et en souffrance, et des décisions d'amortissement selon les principes comptables et d'évaluation arrêtés par la banque.

De plus, le Conseil d'administration dispose des moyens d'information tels que :

- ↳ Rapports de l'Inspectorat
- ↳ Rapports de l'organe de révision externe
- ↳ Rapports d'analyse structurelle du bilan (rapports ALM, Asset Liability Management)
- ↳ État des risques.

La gestion des risques se gère conformément à l'annexe 1 du boucllement, sous le chapitre « Gestion des risques ».

4. DIRECTION

Elle gère les affaires de la banque conformément à la loi sur la BCN, aux règlements de la banque, aux décisions du Conseil d'administration et du Comité de banque. La Direction se réunit au minimum une fois par mois et chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal.

Le Directeur général prend part aux séances du Conseil d'administration et du Comité de banque avec voix consultative.

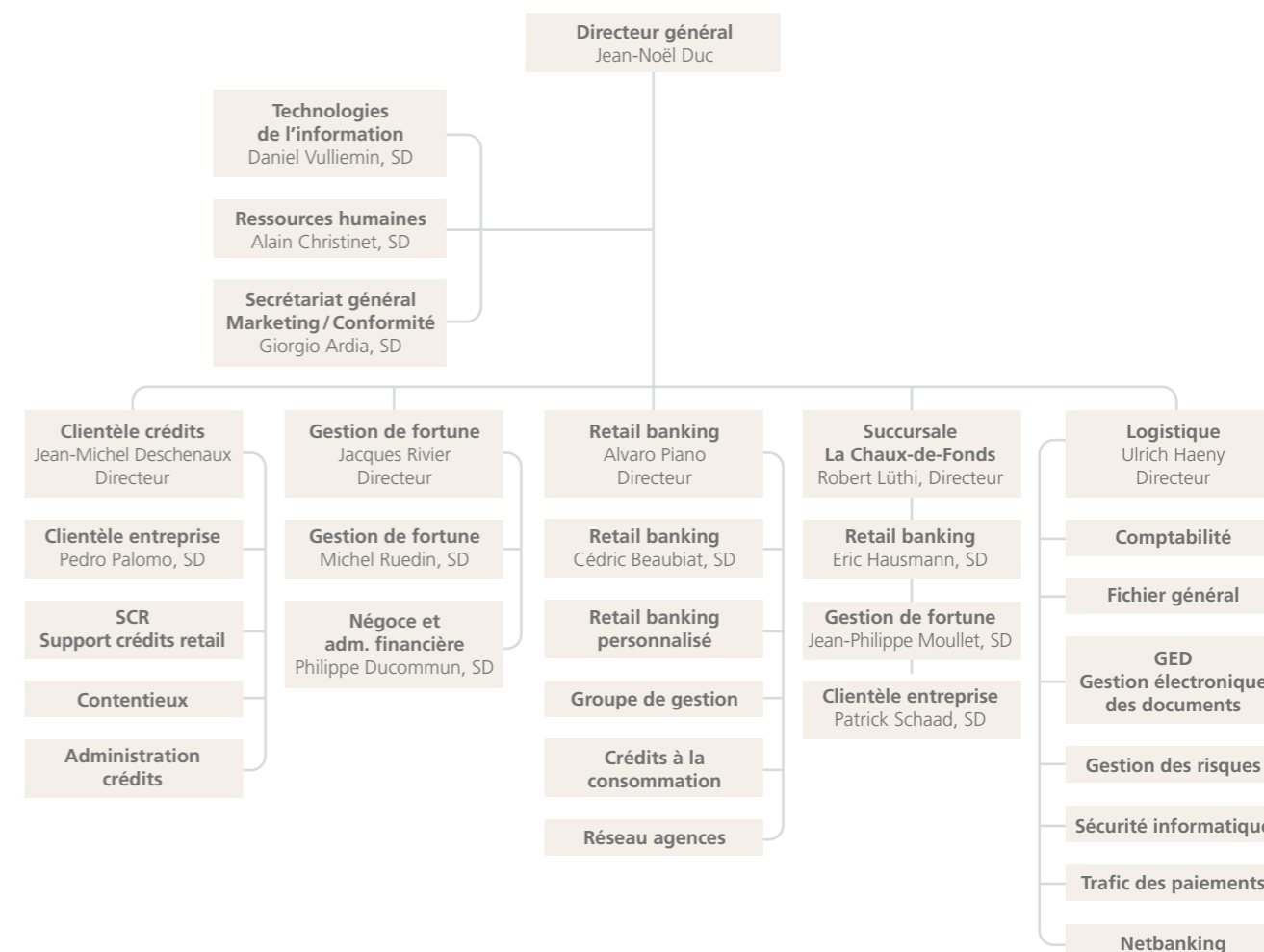
La BCN est dirigée par un Directeur général et 5 directeurs responsables de :

- ↳ La clientèle crédits
- ↳ La gestion de fortune
- ↳ Le retail banking (clientèle individuelle)
- ↳ La logistique
- ↳ La succursale de La Chaux-de-Fonds.

4.1 DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS

Directeur général et directeurs	Formation	Parcours professionnel	Autres activités
Jean-Noël Duc 1954, Suisse, Neuchâtel. Directeur général depuis 2005.	Licence HEC (Université de Lausanne).	Fonctions de direction auprès de : UBS SA à Lausanne, Zurich, Sierre et Neuchâtel (1977-2001). Crédit Suisse à Neuchâtel (2001-2004). BCN dès septembre 2004.	Membre du Comité de la Chambre immobilière neuchâteloise. Membre du Conseil d'administration de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie. Membre du Conseil d'administration de l'Union des banques cantonales suisses. Président de l'Association cantonale des banques neuchâteloises.
Ulrich Haeny 1947, Suisse, Auvornier. Directeur, responsable de la logistique, depuis 1994. Suppléant du Directeur général.	Certificat fédéral de capacité d'employé de commerce.	Amann & Cie SA, Neuchâtel (1969-1972). BCN dès 1972. Fonctions de cadre auprès de la BCN (1980-1993).	
Jean-Michel Deschenaux 1947, Suisse, St-Blaise. Directeur, responsable du secteur de la clientèle crédits, depuis 1995.	Diplôme commercial de l'école Bénédict.	BCN dès 1971. Fonctions de cadre auprès de la BCN (1981-1994).	
Alvaro Piano 1957, Suisse, Peseux. Directeur, responsable du retail banking, depuis 1995.	Certificat fédéral de capacité d'employé de banque.	Crédit Suisse, Neuchâtel (1976-1982). Fonctions de cadre auprès du Crédit Suisse, Neuchâtel (1982-1994). BCN dès 1994.	
Jacques Rivier 1954, Suisse, St-Blaise. Directeur, responsable de la gestion de fortune, depuis 1994.	Licence ès sciences économiques (Université de Neuchâtel).	Gestionnaire de fortune et analyste financier auprès de : UBS, Genève (1981-1990). Banque Privée Edmond de Rothschild SA, Genève (1990-1992). Crédit Suisse, Neuchâtel (1992-1994). BCN dès 1994.	
Robert Lüthi 1945, Suisse, Auvornier. Directeur de la succursale de La Chaux-de-Fonds, depuis 1995.	Diplôme fédéral d'employé de banque.	Banque Cantonale de Berne à Bienne (1964-1972). BCN dès 1973. Fonctions de cadre auprès de la BCN (1977-1994).	Membre du Comité GENILEM, La Chaux-de-Fonds.

Organigramme opérationnel et fonctionnel



4.2 SOUS-DIRECTEURS (MEMBRES DE LA DIRECTION)

Nom	Fonction	Localisation
Giorgio Ardia	Secrétaire général	Neuchâtel
Cédric Beaubiat	Chef d'agence	Colombier
Alain Christinet	Responsable des ressources humaines	Neuchâtel
Philippe Ducommun	Responsable du négoce et administration financière	Neuchâtel
Eric Hausmann	Chef du retail banking	La Chaux-de-Fonds
Jean-Philippe Moullet	Gestionnaire de fortune	La Chaux-de-Fonds
Pedro Palomo	Gestionnaire crédits	Neuchâtel
Michel Ruedin	Stratégiste, gestionnaire de fortune	Neuchâtel
Patrick Schaad	Gestionnaire crédits	Neuchâtel/La Chaux-de-Fonds
Daniel Vulliemin	Responsable des technologies de l'information (Chief information officer, CIO)	Neuchâtel

4.3 FONDÉS DE POUVOIR

Nom	Fonction	Localisation
Yvan Adatte	Gestionnaire gestion de fortune	La Chaux-de-Fonds
Yves Ballerstedt	Responsable du service de l'administration des crédits	Neuchâtel
Francis Besson	Responsable du service de l'administration financière	Neuchâtel
Frédéric Bigler	Gestionnaire crédits	Neuchâtel
Jacky Brechbühl	Responsable du service de la comptabilité	Colombier
Jean-Philippe Cavin	Gestionnaire retail banking personnalisé	La Chaux-de-Fonds
Michel Chambettaz	Responsable de la régularisation des transactions	Neuchâtel
Serge Cuenin	Responsable du service du fichier général	Colombier
Alain Cuhe	Gestionnaire retail banking personnalisé	La Chaux-de-Fonds
Christian Debrot	Responsable electronic banking	La Chaux-de-Fonds
Antonio De Francesco	Chef de projets crédits	Neuchâtel
Raymond Déjardin	Responsable du service du trafic des paiements	La Chaux-de-Fonds
Richard Doyat	Responsable devises et marché monétaire	Neuchâtel
Beat Dräyer	Responsable du service des crédits à la consommation	Neuchâtel
Steve Ecoffey	Assistant du responsable du service retail banking personnalisé	Neuchâtel
Roger Etter	Coordinateur informatique	Neuchâtel
Jean-Philippe Golay	Gestionnaire gestion de fortune	Neuchâtel
Martine Golay	Responsable de l'administration des dépôts	Neuchâtel
Jean-Paul Gueniat	Responsable des services internes	Neuchâtel
Pierre-André Hauert	Responsable du service groupe de gestion	Neuchâtel
Blaise Houriet	Gestionnaire crédits	La Chaux-de-Fonds
Johny-Henri Humbert-Droz	Responsable du service de la caisse	La Chaux-de-Fonds
Patrice Humpal	Responsable du service de la caisse	Neuchâtel
Olivier Klausser	Gestionnaire crédits	Neuchâtel
Jean-Marie Lechine	Gestionnaire retail banking personnalisé	Neuchâtel
Arnaud Lecoultré	Adjoint du responsable logistique	Neuchâtel
Claude L'Eplattenier	Inspecteur	Neuchâtel
Stéphane Leuba	Responsable de conformité (Compliance officer)	Neuchâtel
Pierre-Alain Leuenberger	Gestionnaire crédits	Neuchâtel
Ariane Monin	Adjointe au responsable du groupe de gestion	Neuchâtel
Olivier Nicolet	Gestionnaire gestion de fortune	La Chaux-de-Fonds
Philippe Paratte	Responsable du service retail banking personnalisé	Neuchâtel
Umberto Personeni	Gestionnaire support crédits retail	Neuchâtel
Mike Pessotto	Adjoint au responsable des ressources humaines	Neuchâtel
Hugues Racine	Conseiller en planification financière	Neuchâtel
François Robert-Nicoud	Gestionnaire retail banking personnalisé	Neuchâtel
Philippe Rollier	Gestionnaire gestion de fortune	Neuchâtel
Flavia Senes Mackowiak	Gestionnaire gestion de fortune	Neuchâtel
Pierre-Alain Vautravers	Gestionnaire retail banking personnalisé	Neuchâtel
Luc Vonlanthen	Responsable gestion électronique des documents (GED)	Neuchâtel
Pierre Weisskopf	Gestionnaire support crédits retail	Neuchâtel



NETBANKING

GÉRER EN LIGNE 24H/24



Plus forts ensemble

4.4 AGENCES ET GUICHETS

Nom	Fonction	Localisation
Florian Bachmann	Chef d'agence, fondé de pouvoir	Agence du Locle
Cédric Beaubiat	Chef d'agence, sous-directeur	Agence de Colombier
Stéphane Billieux	Chef d'agence	Agence de Marin-Centre
François Cattin	Responsable des guichets	Rue de l'Hôpital à Neuchâtel
Fabrice Fontanella	Conseiller à la clientèle	Agence de Couvet
Alain Humbert-Droz	Chef d'agence, fondé de pouvoir	Agence de Marin
Philippe Jenni	Chef d'agence, fondé de pouvoir	Agence de Peseux
Yves-Alain Leuba	Chef d'agence	Agence des Brenets
Fabrice Mei	Chef d'agence, fondé de pouvoir	Agence de Saint-Aubin
Valérie Patthey	Cheffe d'agences, fondée de pouvoir	Agences de Fleurier, Couvet et Les Verrières
Yannick Salzmann	Chef d'agence	Agence du centre Carrefour à La Chaux-de-Fonds
François Sandoz	Chef d'agence, fondé de pouvoir	Agence du Landeron
François Utiger	Chef d'agence, fondé de pouvoir	Agence de Cernier

5. RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION, PARTICIPATION ET PRÊTS

5.1 RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'arrêté du Conseil d'État du 11 avril 2001, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2001, fixe la rémunération des membres du Conseil d'administration de la BCN de la manière suivante :

Indemnité annuelle fixe	CHF	18'000.-
Indemnité de séance	CHF	350.-
Indemnité du président	CHF	54'000.-
Indemnité du vice-président	CHF	18'000.-
Indemnité de membre du comité	CHF	12'000.-

Les indemnités versées au Conseil d'administration pour 2006 ont été de CHF 316'050.-. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres du Conseil d'administration.

5.2 RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTION

La rémunération des membres de la Direction (directeur général, directeurs et sous-directeurs) est de la compétence du Conseil d'administration. Elle se compose d'un salaire de base et d'un bonus. L'ensemble de la rémunération de la direction (salaire contractuel) pour 2006 a été de CHF 3'077'113.-. Les bonus de la direction pour l'exercice 2006 ont représenté au total CHF 802'800.-. Aucune indemnité de départ n'a été versée. Aucune rémunération n'a été accordée aux anciens membres de la Direction.

5.3 PRÊTS AUX ORGANES

Les créances et engagements envers des sociétés liées ainsi que les crédits aux organes sont présentés sous chiffre 3.13 de l'annexe du boucllement.

6. ORGANE DE RÉVISION BANCAIRE

L'organe de révision de la BCN, agréé par la Commission fédérale des banques (CFB), est PricewaterhouseCoopers SA. La BCN a renouvelé le mandat de révision à PricewaterhouseCoopers SA en août 2003, à la suite d'un appel d'offre. Le réviseur responsable est M. Patrick Fritz, expert-comptable diplômé. Il assume cette responsabilité depuis l'exercice 2003. Depuis 2003, la durée du mandat de révision est d'une année, renouvelable par le Conseil d'administration à la fin de chaque exercice. Les honoraires de révision 2006 se sont élevés à CHF 262'000. Il n'y a pas eu d'honoraires additionnels en 2006.

du Conseil d'administration. Les tâches de contrôle et de surveillance de l'organe de révision sont du ressort du Conseil d'administration. Le rapport bancaire annuel et les éventuels rapports complémentaires sont examinés dans le cadre des séances

7. POLITIQUE D'INFORMATION

La BCN donne une conférence de presse au mois de février de chaque année pour commenter le résultat de l'année précédente. Selon les besoins, elle tient un ou plusieurs points de presse en cours d'année. Le Conseil d'État est informé de la marche des affaires de la banque lors d'une séance annuelle avec le Conseil d'administration, et lors de rencontres, en règle générale trimestrielles, avec le président et le directeur général.

De par ses statuts, la BCN publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires (semestriels) avec l'ensemble des banques cantonales dans la *Feuille officielle suisse du commerce*. La BCN dispose d'un site internet (www.bcn.ch) qui présente toutes les informations diffusées à la presse. Les rapports de gestion de la BCN peuvent aussi être obtenus à l'adresse : info@bcn.ch ou au numéro de téléphone 032 723 61 11.

CHARTRE D'ÉTHIQUE

Notre Charte d'éthique énonce les valeurs et les règles de conduite que doivent observer les organes dirigeants de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN), ainsi que les collaboratrices et les collaborateurs. Elle vise à rappeler que nos valeurs fondamentales sont bâties sur des principes d'éthique, en particulier l'intégrité, la loyauté, la solidarité et l'indépendance. Ces principes s'appliquent également à l'ensemble des rapports de travail au sein de l'établissement.

Notre Charte d'éthique est conforme aux diverses lois et prescriptions qui ont force obligatoire dans la pratique d'une activité bancaire irréprochable. Nos règlements et directives respectent les principes de notre Charte d'éthique: leur adéquation est vérifiée en permanence par notre responsable de conformité (compliance).

1. PRINCIPES DE BASE

Nous respectons les lois, règlements et directives. Les organes dirigeants, les collaboratrices et les collaborateurs sont personnellement responsables de s'y conformer en toutes circonstances.

Nous garantissons la confidentialité, ainsi que la protection des opérations et des informations qui nous sont confiées par notre clientèle et par toute autre personne, société ou entreprise en relation avec notre établissement.

Nous nous engageons à éviter les conflits d'intérêts entre les relations personnelles et les relations professionnelles. Les dirigeants, les collaboratrices et collaborateurs sont tenus d'aviser leur supérieur hiérarchique si un conflit d'intérêts est susceptible d'intervenir entre eux et les intérêts de notre établissement ou ceux de ses clients.

Nous traitons de manière équitable tous nos interlocuteurs.

Nous développons nos affaires dans le respect de l'éthique professionnelle, et sans altérer notre image et notre réputation.

2. RAPPORTS AVEC NOS CLIENTS, NOS RELATIONS D'AFFAIRES, NOS FOURNISSEURS ET LES AUTORITÉS

Nos clients sont au centre de nos activités. Notre but est de leur proposer des solutions optimales adaptées à leur situation et à leurs besoins personnels. Nos services répondent à des critères de haute qualité basés sur la confiance, l'efficacité, l'indépendance et l'intégrité.

Nous choisissons nos fournisseurs avec soin. A qualité et prestations égales, nous donnons la préférence à ceux domiciliés dans notre canton. Ils deviennent nos partenaires et travaillent dans une perspective de qualité et de confiance réciproques.

Nous avons pour but de contribuer au développement économique et social du canton de Neuchâtel. Nous sommes au service de l'ensemble de la population, de ses sociétés et de ses entreprises, ainsi que de ses autorités, tant communales que cantonales.

3. RELATIONS AVEC NOS COLLABORATRICES ET NOS COLLABORATEURS

Nous proposons un cadre de travail stimulant, des possibilités de développement au sein de l'entreprise et un mode de rémunération équitable, conforme au marché et tenant compte de la performance.

Nous considérons que notre succès est étroitement lié aux qualités professionnelles et humaines de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous portons une attention particulière à leur épanouissement personnel et professionnel. Nous veillons en particulier à ce que toute personne bénéficie des mêmes chances. L'accès à la formation professionnelle continue est garanti, y compris pour les personnes qui travaillent à temps partiel.

Nous sommes attentifs à ce que nos collaboratrices et nos collaborateurs, quel que soit leur sexe, leur origine ou leur religion, soient traités de manière équitable. Nous condamnons toute forme de mobbing, de harcèlement ou de discrimination.

Nous ne nous immisçons pas dans la sphère privée de nos collaboratrices et de nos collaborateurs.

Nous favorisons la flexibilité dans l'organisation du travail de nos collaboratrices et de nos collaborateurs, en accord avec les besoins de notre établissement, et indépendamment du niveau hiérarchique de la personne qui en fait la demande.

4. CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION

En complément aux normes de gouvernement d'entreprise applicables aux sociétés cotées en bourse, que nous publions dans le rapport annuel de gestion de la banque, nous précisons que la rémunération des membres du Conseil d'administration prend fin au terme de leur mandat et que nous ne versons pas d'indemnité de départ.

Nous ne faisons pas de dons à des partis politiques.

5. DISTRIBUTION

Notre Charte d'éthique est remise à tout le personnel, ainsi qu'aux membres du Conseil d'administration, qui, par leur signature, s'engagent à la respecter.

Adoptée par le conseil d'administration le 23 janvier 2007, notre Charte d'éthique revêt un caractère officiel et public. Elle est accessible sur notre site internet: www.bcn.ch

LES CARTES BCN

PAYER SANS LIQUIDE



Plus forts ensemble

COMMENTAIRES RELATIFS À L'EXERCICE 2006

L'économie mondiale a continué à croître vigoureusement l'an dernier, plus fortement dans la zone asiatique qu'aux États-Unis et en Europe où la croissance s'est un peu ralentie durant le deuxième semestre.

Cet environnement économique mondial favorable a contribué à la vigueur de la conjoncture en Suisse. Tant les exportations que la demande intérieure, en particulier la consommation des ménages, ont favorisé cette croissance. L'inflation paraît sous contrôle et les perspectives sont réjouissantes avec une croissance attendue en 2007 un peu inférieure à celle de 2006.

Le canton de Neuchâtel a bénéficié, dans une moindre mesure, de cette conjoncture favorable. Les branches de l'horlogerie, de la santé et le secteur de la construction et de l'immobilier ont fait preuve de dynamisme.

La demande de crédits est restée soutenue, plus particulièrement dans le domaine des crédits de construction et des hypothèques. Les corporations de droit public, très sollicitées, ont pris l'habitude de renouveler leurs emprunts ou d'en contracter de nouveaux auprès d'intervenants étrangers.

La gestion de fortune a enregistré, d'une part, une forte augmentation des mandats de gestion confiés par la clientèle, et, d'autre part, une sensible augmentation des commissions.

Les autres domaines d'activités, notamment les devises, les billets et les métaux, ont affiché également de meilleurs résultats.

Le volume très faible des réclamations parvenues à la banque témoigne pour sa part de la qualité des prestations qui ont été fournies.

L'effectif du personnel a progressé de 4%. D'une part, les effectifs du front ont été étoffés, d'autre part les activités liées à la migration informatique et à la gestion électronique des documents requièrent momentanément du personnel supplémentaire.

L'évolution favorable du ratio «coûts/revenus» met en évidence les efforts déployés simultanément dans le développement des revenus et le contrôle des dépenses.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Durant l'exercice sous revue, la banque a repris un immeuble suite à la défaillance d'un débiteur, bâtiment qu'elle a revendu pendant la même période comptable. A fin 2006, le portefeuille ne comportait, comme à fin 2005, que deux objets pour une valeur de CHF 551'000.-.

CRÉDITS COMMERCIAUX ET HYPOTHÉCAIRES

Durant l'année 2005, la progression des hypothèques de la banque avait été sensiblement plus forte que celle de la concurrence. Selon les chiffres publiés par la BNS, la part de marché de la BCN a progressé de 1,1% pour atteindre 37,6%.

En 2006, la demande d'hypothèques a été à nouveau soutenue toute l'année et la banque en a pleinement profité en affichant une progression de 8,5%, supérieure à celle du marché. En deux ans, le portefeuille hypothécaire de la BCN a progressé de plus de 20% ou CHF 618,3 millions de sorte qu'elle a sensiblement conforté sa place de numéro 1 sur le marché hypothécaire neuchâtelois.

Les prêts à la clientèle commerciale progressent de manière moins spectaculaire, mais les chiffres ne traduisent qu'imparfaitement l'activité déployée. En effet, ils englobent les prêts aux corporations de droit public qui diminuent de plus de 10%, les grandes communes se refinançant de plus en plus directement auprès de

prêteurs étrangers qui regorgent actuellement de francs suisses.

L'initiative **PME Plus**, qui a pour but d'aider les petites et moyennes entreprises dans les périodes cruciales de leur existence – reprise, forte croissance, investissements – a connu un véritable succès. En cinq mois, 20 entreprises en ont bénéficié, ceci pour un volume global de CHF 9,2 millions, dont CHF 3,1 millions sous forme d'avances PME Plus. Dans 12 cas, la BCN a financé le développement des affaires, dans 7 cas des investissements sous forme de machines ou de locaux, dans 1 cas la reprise d'une entreprise. Les financements ont touché 11 secteurs d'activités: la construction, l'automobile, la mécanique de précision, la robotique, le matériel chirurgical, la santé, les crèches, la décoration d'intérieur, les appareils électroménagers et le petit commerce.

ÉVOLUTION DU BILAN

A fin 2006 la somme du bilan atteint CHF 4944,6 millions, en augmentation de 139,9 millions ou 2,9% par rapport au 31.12.2005. Cette progression est pour l'essentiel le résultat de l'évolution des créances hypothécaires. La banque a réussi une nouvelle fois à augmenter d'une manière réjouissante cette position qui passe de CHF 3403,4 millions à CHF 3691,2 millions (+CHF 287,8 millions ou 8,5%), dont CHF 2972,1 millions ou 80,5% sont à taux fixe (76,7% à fin 2005). Les autres créances sur les clients passent de CHF 568,9 millions à CHF 581,9 millions, en augmentation de CHF 13,0 millions ou 2,3%.

Au passif du bilan, l'ensemble des engagements envers les clients s'élève à CHF 3313,0 millions, en augmentation de CHF 46,1 millions. Alors que les engagements envers les clients sous forme d'épargne diminuent de CHF 111,4 millions (-5,3%) les autres engagements envers les clients augmentent de CHF 139,7 millions (+15,0%). Les obligations de caisse affichent CHF 256,7 millions en augmentation de CHF 17,7 millions ou 7,4%. Ce sont les durées de deux à cinq ans qui ont été préférées par les clients.

Le refinancement sous forme d'emprunts auprès de la Centrale d'émission des lettres de gage s'élève à CHF 416,7 millions en augmentation de CHF 38,0 millions (+10%) par rapport à fin 2005.

RÉSULTATS

Le résultat des opérations d'intérêts augmente légèrement de CHF 0,5 million pour atteindre CHF 77,5 millions (+0,6%). Ce résultat est le reflet de la lutte concurrentielle qui règne dans le marché hypothécaire, lutte ayant également influencé la marge d'intérêt qui s'élève à fin 2006 à 1,50% contre 1,60% à fin 2005 (marge annualisée). Les affaires concernant les corporations de droit public sont également soumises à une pression due à la convoitise de banques étrangères et de sociétés d'assurance.

Les opérations de commissions et prestations de service augmentent d'une manière réjouissante de CHF 4,2 millions (+22,4%) pour atteindre CHF 22,9 millions à fin 2006.

Dans leur ensemble, les opérations de négoce s'élèvent à CHF 10,6 millions en diminution de CHF 3,7 millions par rapport à fin 2005. Alors que les résultats des opérations sur devises et billets ont progressé de CHF 0,6 million (+8,3%), le résultat des opérations pour propre compte diminue de CHF 4,2 millions pour se terminer par CHF 2,4 millions au 31 décembre.

Les autres résultats ordinaires se soldent par CHF 3,4 millions en diminution de CHF 0,4 million par rapport à fin 2005.

Les charges d'exploitation diminuent de 1,2% et s'élèvent à CHF 50,6 millions. Avec CHF 29,6 millions, les charges du personnel ont reculé de CHF 0,3 million ou 1,1%. Les autres charges d'exploitation s'élèvent à CHF 21,0 millions (-0,3 million ou -1,5%). En tenant compte de l'ensemble des éléments ci-dessus, le ratio coût/revenu est de 44,3% en amélioration par rapport à fin 2005 (45,1%).

Les amortissements sur l'actif immobilisé se montent à 17,3 millions, supérieurs de CHF 9,6 millions par rapport à l'année 2005. Cette augmentation reflète les efforts importants fournis par la banque en vue du changement de la plateforme informatique qui interviendra au 31.12.2007. En complément des amortissements courants, les investissements de migration de CHF 8,2 millions dorés et déjà engagés durant l'année 2006 ont été amortis en totalité.

Contrairement aux principes comptables (durée d'amortissement de trois ans) en vigueur à la banque, les autres investissements informatiques pour l'année 2006 ont été amortis à 50%. Pour les années 2004 à 2006 ces amortissements représentent un montant de CHF 5,0 millions.

Après utilisation de CHF 24,6 millions, la rubrique correctifs de valeurs, provisions et pertes passe de CHF 73,7 millions à fin 2005 à CHF 51,3 millions à fin 2006. La provision forfaitaire a été alimentée de CHF 4,4 millions. Des provisions sur débiteurs ont été constituées pour un montant de CHF 2,0 millions (2005 CHF 1,6 millions).

La réserve pour risques bancaires généraux, après une allocation de CHF 18,2 millions et une utilisation de 8,2 millions en amortissement des dépenses dues à la migration informatique passe à CHF 145,2 millions. L'allocation 2006 de CHF 18,2 millions couvre le solde nécessaire à la migration informatique pour un montant de CHF 3,0 millions et CHF 15,2 millions sont réservés au 125^e anniversaire de la banque qui sera célébré en 2008.

Pour l'essentiel, les produits extraordinaires sont composés d'un montant de CHF 8,2 millions, en relation avec l'amortissement des coûts de migration informatique engendrés en 2006, de créances récupérées pour une somme de CHF 0,2 million et d'un remboursement de capital d'une participation s'élevant à CHF 0,2 million également. Les charges extraordinaires comprennent une perte sur vente d'un immeuble à l'usage de la banque de CHF 0,2 million.

Après ces opérations, le résultat de la banque dégage un bénéfice net de CHF 30,4 millions, en augmentation de 1,2% par rapport à l'année 2005. Ce résultat permet à la banque de verser à l'Etat de Neuchâtel un montant égal à celui de l'année 2005, soit CHF 20,5 millions, représentant CHF 6,25 millions pour les intérêts de 5% sur le capital de dotation et CHF 14,25 millions en tant que contribution complémentaire. Un montant de CHF 9,5 millions a été alloué à la réserve légale.



LES COMPTES JEUNESSE BCN

VOLER DE SES PROPRES AILES



Plus forts ensemble

LES COMPTES 60+ BCN

MIEUX PROFITER DE LA VIE



Plus forts ensemble

COMPTES ANNUELS 2006

BILAN AU 31.12.2006 AVANT RÉPARTITION DU BÉNÉFICE (EN MILLIERS DE FRANCS)

	Annexes	Exercice de référence	Exercice précédent
Actifs			
Liquidités		97'919	64'097
Créances résultant de papiers monétaires		1'237	1'462
Créances sur les banques		359'978	568'138
Créances sur la clientèle	3.1	581'862	568'885
Créances hypothécaires	3.1	3'691'196	3'403'440
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3.2	27'748	28'197
Immobilisations financières	3.2	120'026	105'514
Participations	3.2-3.3	5'670	5'653
Immobilisations corporelles	3.4	29'897	32'118
Valeurs immatérielles	3.4	2'829	3'601
Comptes de régularisation		21'397	20'374
Autres actifs	3.5	4'827	3'214
Total des actifs		4'944'586	4'804'693
Total des créances de rang subordonné		100	459
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés <i>dont créances sur le canton de Neuchâtel</i>		14'079 --	14'689 62
Passifs			
Engagements envers les banques		591'448	534'305
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		1'981'172	2'092'530
Autres engagements envers la clientèle		1'075'132	935'444
Obligations de caisse		256'732	239'013
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	3.8	416'700	378'700
Comptes de régularisation		24'275	20'297
Autres passifs	3.5	11'946	19'215
Correctifs de valeurs et provisions	3.9	131'944	149'904
Réserves pour risques bancaires généraux		155'243	145'200
Capital de dotation	3.10	125'000	125'000
Réserve légale		109'250	99'750
Autres réserves		35'000	35'000
Bénéfice reporté		335	275
Bénéfice de l'exercice		30'409	30'060
Total des passifs		4'944'586	4'804'693
Total des engagements de rang subordonné		--	--
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés <i>dont engagements envers le canton de Neuchâtel</i>		30'135 28'354	52'033 50'106
Opérations hors bilan			
Engagements conditionnels	3.1-4.1	19'863	17'098
Engagements irrévocables	3.1-4.2	207'808	183'148
Engagements de libérer des versements supplémentaires	3.1	11'401	11'401
Instruments financiers dérivés:	4.3		
- Valeurs de remplacement positives		1'968	1'720
- Valeurs de remplacement négatives		543	1'959
- Montants des sous-jacents		359'611	331'444
Opérations fiduciaires	4.4	63'651	40'262

**COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2006
(EN MILLIERS DE FRANCS)**

	Annexes	Exercice de référence	Exercice précédent
Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire			
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts et des escomptes		134'754	127'741
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		158	94
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		2'841	2'658
Charges d'intérêts		-60'253	-53'456
Sous-total résultat des opérations d'intérêts		77'500	77'037
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les opérations de crédit		1'140	1'007
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		19'977	15'897
Produit des commissions sur les autres prestations de service		2'727	2'679
Charges de commissions		-955	-881
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		22'889	18'702
Résultat des opérations de négoce	5.2	10'588	14'264
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		33	49
Produit des participations		584	526
Résultat des immeubles		129	377
Autres produits ordinaires		2'796	2'850
Autres charges ordinaires		-206	-57
Sous-total autres résultats ordinaires		3'336	3'745
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	5.3	29'633	29'946
Autres charges d'exploitation	5.4	21'014	21'329
Sous-total charges d'exploitation		50'647	51'275
Bénéfice brut		63'666	62'473
Amortissements sur l'actif immobilisé		17'301	7'678
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		6'648	8'113
Résultat intermédiaire		39'717	46'682
Produits extraordinaires	5.5	9'078	2'875
Charges extraordinaires	5.5	18'386	19'497
Bénéfice de l'exercice		30'409	30'060

**TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31.12.2006
(EN MILLIERS DE FRANCS)**

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Flux de fonds du résultat opérationnel (Financement interne)				
Résultat de l'exercice	30'409		30'060	
Amortissements sur l'actif immobilisé	17'300		7'678	
Correctifs de valeurs et provisions		17'960		5'254
Comptes de régularisation actifs		1'023		1'540
Comptes de régularisation passifs	3'978		784	
Autres actifs		1'613	10'495	
Autres passifs		7'269		7'257
Versement à la trésorerie de l'Etat de Neuchâtel		20'500		18'350
	51'687	48'365	49'017	32'401
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Réserve pour migration informatique		5'157	18'200	
Réserve pour 125 ^{ème} anniversaire	15'200			
	15'200	5'157	18'200	-.-
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations		123	512	
Immeubles		573	4'688	
Autres immobilisations corporelles		2'254		1'678
Valeurs immatérielles		11'374		3'660
	-.-	14'324	5'200	5'338
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et à long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques	135'000		21'000	
- Engagements envers la clientèle	45'000			6'000
- Obligations de caisse	17'719		4'288	
- Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses	38'000		62'000	
- Fonds d'épargne et de placement		111'358		6'034
- Créances sur les banques			15'000	
- Créances hypothécaires		287'756		330'581
- Immobilisations financières		14'512		22'227
Opérations à court terme				
- Engagements envers les banques		77'857	116'457	
- Engagements envers la clientèle	94'688		165'995	
- Créances résultant de papiers monétaires	225		211	
- Créances sur les banques	208'160			10'115
- Créances sur la clientèle		12'977		36'180
- Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	449			11'158
	539'241	504'460	384'951	422'295
État des liquidités				
Liquidités		33'822	2'666	
Total Sources de fonds	606'128		460'034	
Total Emplois de fonds		606'128		460'034

**EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN POUR 2006
(EN MILLIERS DE FRANCS)**

	Exercice de référence	Exercice précédent
Le bénéfice de l'exercice s'élève à	30'409	30'060
auquel nous ajoutons le solde reporté de l'exercice précédent	335	275
Solde à répartir	30'744	30'335
sur lequel nous payons l'intérêt du capital de CHF 125'000'000.- à 5%	6'250	6'250
	24'494	24'085
Report à nouveau	744	335
Solde	23'750	23'750
que nous répartissons conformément à l'art. 11 LBCN comme suit :		
- à la réserve légale	9'500	9'500
- à l'Etat de Neuchâtel	14'250	14'250

Veuillez agréer, Madame la Présidente du Conseil d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat, l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 8 mars 2007



Le Président
J.-P. Ghelfi



Le Directeur général
J.-N. Duc



**PLANIFICATION
FINANCIÈRE**

OUVRIER DES PERSPECTIVES



Plus forts ensemble



1. COMMENTAIRES RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET MENTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

ACTIVITÉS

L'article 1 de la loi sur la Banque Cantonale Neuchâtelaise stipule que la Banque Cantonale Neuchâtelaise a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. Elle a le statut de négociant en valeurs mobilières.

Le rayon d'activité de la banque se situe essentiellement dans le canton. L'implantation géographique comporte un siège à Neuchâtel, une succursale à La Chaux-de-Fonds et 14 agences réparties sur l'ensemble du territoire du canton.

OPÉRATIONS AU BILAN

L'activité la plus importante de la banque est déployée dans le domaine des crédits hypothécaires et commerciaux. Les prêts à la clientèle sont généralement couverts par des gages hypothécaires. La plus grande partie des crédits sert au financement d'immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux sont accordés contre garantie ou en blanc.

Les opérations interbancaires sont en majeure partie effectuées à court terme. La banque est membre de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses et se refinance auprès de cet organisme.

La banque détient un portefeuille de titres dans le cadre du placement de ses excédents de trésorerie à moyen et long terme, enregistré dans les immobilisations financières.

Le risque de taux du bilan est géré par le biais de swaps de taux, de FRA et d'options de taux.

OPÉRATIONS DE NÉGOCE

La Banque Cantonale Neuchâtelaise exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. Elle pratique, en outre, dans un cadre limité, pour son propre compte, un négoce actif de titres de créance (obligations) et de titres de participation (actions, fonds de placement). Pour le négoce de titres pour son propre compte, la banque privilégie des valeurs de première qualité. L'utilisation de produits financiers dérivés à des fins de négoce n'est pas autorisée.

OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

La banque est active dans la gestion de fortune, les placements fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que les transactions sur titres pour le compte de la clientèle et les opérations d'émission. Elle offre à la clientèle un service en ligne pour le trafic des paiements et la passation des ordres de bourse.

EXTERNALISATION DES ACTIVITÉS

La banque peut déléguer des prestations de services à d'autres entreprises (outsourcing). Sont principalement

concernées les activités en relation avec l'informatique. La banque assume la responsabilité relative au domaine confié à une entreprise externe. La banque a confié à la société Unicile SA, Prilly s/Lausanne, l'ensemble de ses activités informatiques. Cette externalisation fait l'objet de contrats de services détaillés. Afin de conserver la confidentialité des opérations, Unicile engage ses collaborateurs au respect du secret bancaire ainsi qu'au secret professionnel relatif au droit boursier.

PERSONNEL

A fin 2006, l'effectif du personnel s'élevait à 293 collaborateurs et collaboratrices. Converti en postes à temps complet, le nombre d'emplois est de 264,2 (255,9 à fin 2005), auquel il faut ajouter 16 apprenants et apprenantes.

GESTION DES RISQUES

La gestion des risques se fonde sur la politique de risques définie dans divers règlements et directives internes régulièrement actualisés et soumis au Conseil d'administration. Les différents risques font l'objet de limites précises, dont le respect est surveillé en permanence.

Les positions relevant des opérations de négoce sont évaluées quotidiennement. Au sein de la Direction, la responsabilité des opérations de négoce et celle du contrôle des risques sont attribuées à des personnes distinctes.

Le système d'information permet aux membres de la Direction d'être informés régulièrement de la situation patrimoniale et financière de la banque, de l'état de ses liquidités, de ses résultats, ainsi que des risques y relatifs.

RISQUES DE DÉFAILLANCE

La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.

La banque limite les risques résultant des crédits en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes.

Son système de notation donne à la banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation régulière des notations et une communication suivie avec la clientèle permettent à la banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture.

Pour l'évaluation de biens immobiliers, la banque a édicté des procédures détaillées. La valeur de réalisation, sur laquelle sera basé le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante :

- ↳ Objet habité par son propriétaire : valeur intrinsèque.
- ↳ Objet de rendement : valeur de rendement.
- ↳ Objets commerciaux et industriels utilisés par leur propriétaire : valeur d'usage ou valeur de rendement.
- ↳ Terrain à construire : valeur du marché compte tenu du potentiel constructible.

La banque a constitué une base de données informatisée des valeurs immobilières du canton de Neuchâtel qui lui permet de contrôler la plausibilité des estimations retenues.

Le montant des prêts est en fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la banque. En principe, chaque engagement hypothécaire doit être amorti. La gestion centralisée des risques de crédit est assurée par un système informatisé d'agrégation et d'analyse des risques de défaillance. Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés semestriellement.

Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la banque évalue les preneurs de crédit selon un système de notation comprenant 8 catégories. Ce système permet à la banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle.

RISQUES DE TAUX

Les risques de variation des taux sont périodiquement évalués. Basée sur la méthode des taux de marché, la surveillance est axée sur la valeur actualisée des capitaux propres. Un outil informatique permet à la banque d'effectuer des calculs de duration ainsi que des tests de résistance au stress. Au besoin, la banque fait appel à des spécialistes externes.

RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché, représentés avant tout par les risques de positions liées aux opérations de négoce de titres et du commerce de devises, font l'objet d'un système de limites et sont surveillés quotidiennement.

RISQUES DE LIQUIDITÉS

Les risques de liquidité sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Les risques opérationnels sont définis comme des risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs. Des règlements et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est régulièrement vérifié par la révision interne, qui rend directement compte de ses travaux au Conseil d'administration.

COMPLIANCE ET RISQUES JURIDIQUES

Le responsable de conformité («Compliance Officer») contrôle le respect par la banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels de la Banque Cantonale Neuchâteloise sont établis conformément au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et à l'ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'aux directives de la Commission fédérale des banques (DEC-CFB). Les comptes annuels sont établis selon le principe de l'image fidèle.

SAISIE DES OPÉRATIONS ET INSCRIPTION AU BILAN

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres le jour de leur conclusion et évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat.

MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la réévaluation, aux taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères, sont comptabilisés au compte de résultat.

Taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture :

	au 31.12.2006	au 31.12.2005
EUR	1,5985	1,5465
USD	1,2105	1,3020

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION

Les actifs et passifs, ainsi que les affaires hors bilan, publiés sous une même rubrique, font toujours l'objet d'une évaluation individuelle.

LIQUIDITÉS, CRÉANCES SUR LES BANQUES ET ENGAGEMENTS AU PASSIF

Le principe de la valeur nominale est appliqué pour ces positions du bilan. Les agios et disagios des prêts de la Centrale de lettres de gage sont délimités jusqu'à leur échéance (accrual method).

CRÉANCES RÉSULTANT DE PAPIERS MONÉTAIRES

Il s'agit d'effets de change et de chèques qui sont évalués à la valeur nominale. Lorsque l'échéance est postérieure à la date de clôture du bilan, le produit des comptes est corrigé pour la période restant à courir par un compte de régularisation figurant au passif.

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

Les créances compromises sont évaluées individuellement et les dépréciations de valeur couvertes par des correctifs de valeurs individuels. Les opérations hors bilan, telles que les engagements fermes et les garan-

ties, sont comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La banque renonce, dès lors, à les comptabiliser au compte de résultat et les enregistre directement sous la rubrique «correctifs de valeurs et provisions». Lorsque le paiement des intérêts est peu vraisemblable, la banque renonce à la comptabilisation des intérêts.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Pour le portefeuille de crédits à la consommation, qui comprend un grand nombre de petites créances, les correctifs de valeurs sont déterminés de manière forfaitaire, en proportion du montant des intérêts encaissés durant l'année.

Le calcul des correctifs de valeurs individuels est basé sur un système de notation comprenant 8 catégories. Aucun correctif de valeur n'est constitué sur les créances appartenant aux catégories A+ à C. Pour ces créances, le service de la dette est assuré, les sûretés sont adéquates et les critères de solvabilité sont remplis. Les créances des catégories D et E sont compromises et font l'objet de correctifs de valeurs individuels.

La banque constitue également une provision forfaitaire destinée à couvrir les risques latents de solvabilité existant à la date critère d'évaluation sur l'ensemble des encours de crédit des catégories A+ à C. Le taux est fondé sur l'historique de pertes et la structure du portefeuille de crédits.

Une créance n'est plus considérée comme compromise, si les arriérés ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et les critères de solvabilité sont remplis.

TITRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

Les positions de négoce sont évaluées à leur juste valeur à la date du bilan (prix de marché). Les bénéfices et pertes découlant de cette évaluation sont comptabilisés sous «Résultat des opérations de négoce».

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de créance sont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et sont évalués à la valeur d'acquisition. L'éventuel agio ou disagio sur les titres à revenu fixe est respectivement valorisé ou amorti jusqu'à l'échéance (accrual method). Les autres positions en titres, telles que les actions, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au prix d'achat ou à la valeur du marché lorsque celle-ci est inférieure.

Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente apparaissent sous cette rubrique à la

valeur d'acquisition, déduction faite d'un éventuel amortissement nécessaire jusqu'à la valeur effective du marché. Ensuite, ils sont évalués à la valeur de liquidation.

PARTICIPATIONS

Les participations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite, le cas échéant, des amortissements nécessaires.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immeubles à l'usage de la banque sont amortis selon leur durée de vie prévisible, mais au maximum 33 ans. Les autres immeubles sont amortis au maximum sur 50 ans. Les travaux d'aménagement ou de transformation des comptoirs bancaires sont amortis sur 5 ans au maximum.

Les investissements en matériel informatique sont amortis sur leur durée de vie, mais au maximum sur 3 ans.

Les immobilisations corporelles, telles que le mobilier et les machines, sont amorties chaque année à raison de 100% compte tenu de la faible matérialité des montants individuels.

L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié. Les amortissements planifiés et les amortissements supplémentaires sont comptabilisés au débit de la rubrique «Amortissements sur l'actif immobilisé» du compte de résultat.

VALEURS IMMATÉRIELLES

Les valeurs incorporelles acquises (logiciels informatiques) sont portées au bilan dès lors qu'il est prévu que ces valeurs procureront des avantages économiques à la banque pendant plusieurs années. Elles sont évaluées et inscrites au bilan au coût d'acquisition et amorties au compte de résultat sur une durée maximale de trois ans. L'actualité de la valeur est réexaminée chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La Caisse de retraite et d'invalidité de la banque assure un plan de prévoyance en primauté des prestations. L'organisation, la gestion et le financement du plan de prévoyance sont conformes aux dispositions légales, aux statuts, ainsi qu'aux règlements de prévoyance en vigueur. La charge annuelle est déterminée sur la base d'évaluations actuarielles réalisées par des experts indépendants utilisant la méthode du coût unitaire projeté (répartition proportionnelle des engagements de prévoyance sur la totalité de la durée de service et d'assurance). Ces évaluations sont effectuées périodiquement.



Les actifs sont évalués à la valeur de marché ou à la valeur vénale. D'un point de vue comptable, les excédents et les insuffisances de couverture sont traités comme suit :

- ↳ Les excédents de couverture ne sont pas portés au bilan, dans la mesure où le plan de prévoyance ne permet pas à l'employeur d'en tirer profit.
- ↳ Les insuffisances de couverture font l'objet d'une provision dès lors que les conditions au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16 sont remplies.

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

Pour chaque risque existant, des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de prudence. Les constitutions de correctifs de valeurs et de provisions sont portées au compte de résultat de manière nette (nouvelles constitutions moins dissolutions des postes qui ne sont économiquement plus nécessaires). Les recouvrements provenant de créances totalement amorties sont crédités au poste du compte de résultat « Produits extraordinaires ».

Les correctifs de valeurs individuels et forfaitaires, ainsi que les provisions destinées à la couverture des risques de défaillance et des autres risques sont portés au bilan sous la rubrique « Correctifs de valeurs et provisions ».

RÉSERVE POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

La réserve pour risques bancaires généraux peut couvrir des pertes imprévisibles dues aux risques inhérents aux opérations bancaires et représente des fonds propres pour notre établissement.

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS, ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES, ENGAGEMENTS DE LIBÉRER DES VERSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Opérations de couverture

La banque utilise des instruments financiers dérivés uniquement à des fins de couverture du risque de taux résultant du bilan. Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes.

Le résultat des dérivés que la banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan est délimité sur la durée (accrual method). Les intérêts accumulés sur les opérations de couverture sont présentés dans le « Compte de compensation » sous « Autres actifs » et « Autres passifs ».

Les opérations à terme sur devises et métaux précieux conclues avec la clientèle sont immédiatement retournées sur le marché. Elles sont assimilées à des opérations de couverture et évaluées au prix du marché. Ces opérations sont reflétées au compte de résultat selon le principe de réalisation.

Les effets de couverture ainsi que les buts visés par les opérations de couverture sont documentés. La banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture.

Les opérations de couverture ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction de couverture sont assimilées, pour la partie excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

CHANGEMENT DES PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

Les principes comptables et d'évaluation n'ont pas subi de modifications au cours de l'exercice sous revue.

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN (EN MILLIERS DE FRANCS)

3.1 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

		Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Collectivités de droit public	Total
Prêts						
Créances sur la clientèle		35'229	110'483	307'181	128'969	581'862
Créances hypothécaires		3'691'196				3'691'196
immeubles d'habitation		3'175'295				3'175'295
immeubles commerciaux		239'363				239'363
immeubles agricoles		116'563				116'563
immeubles industriels		144'258				144'258
autres		15'717				15'717
Total des prêts	Exercice de référence	3'726'425	110'483	307'181	128'969	4'273'058
	Exercice précédent	3'441'698	76'638	288'088	165'901	3'972'325
Hors bilan						
Engagements conditionnels		4'863	8'886	6'114		19'863
Engagements irrévocables		142'433		60'275	5'100	207'808
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires				11'401		11'401
Total hors bilan	Exercice de référence	147'296	8'886	77'790	5'100	239'072
	Exercice précédent	163'242	16'875	31'200	330	211'647
		Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels	
Prêts compromis	Exercice de référence	125'014	61'100	63'914	51'343	
	Exercice précédent	145'429	66'627	78'802	73'673	

La différence entre le montant net et les correctifs de valeurs individuels se justifie par la nécessité de ne provisionner que partiellement certaines positions, la capacité de remboursement des débiteurs concernés étant suffisante.

3.2.a Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

	Exercice de référence	Exercice précédent
Titres de créances cotés	-,-	-,-
Titres de créances non cotés	-,-	-,-
Titres de participation	27'029	26'960
Métaux précieux	719	1'237
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	27'748	28'197

3.2.b Immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Exercice de référence	Exercice précédent	Exercice de référence	Exercice précédent
Titres de créance	119'475	104'963	118'813	107'084
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	119'475	104'963	118'813	107'084
dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	-,-	-,-	-,-	-,-
Titres de participation	-,-	-,-	-,-	-,-
dont participations qualifiées	-,-	-,-	-,-	-,-
Métaux précieux	-,-	-,-	-,-	-,-
Immeubles	551	551	551	551
Total	120'026	105'514	119'364	107'635
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	119'475	104'963	118'813	107'084

PRÊTS PERSONNELS

CONCRÉTISER VOS PROJETS



Plus forts ensemble

3.2.c Participations

	Exercice de référence	Exercice précédent
Participations		
avec valeur boursière	808	808
sans valeur boursière	4'862	4'845
Total des participations	5'670	5'653

3.3 Participations essentielles

Raison sociale et siège	Activité	Exercice de référence		Exercice précédent	
		Capital	Part au capital	Capital	Part au capital
Parking Place Pury SA, Neuchâtel	Divers	3'400	14%	3'400	14%
Parking Place du Port SA, Neuchâtel	Divers	3'100	8%	3'100	8%
Parking du Seyon SA, Neuchâtel	Divers	1'200	12%	1'200	12%
SOFIP SA (en liquidation), La Chaux-de-Fonds	Financements industriels	2'804	36%	2'804	36%
NEODE SA, Neuchâtel	Transfert de technologie	100	11%	100	11%

3.4 Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent	Exercice de référence				Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence
				Changement d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	
Participations minoritaires évaluées au prix d'acquisition corrigé des amortissements nécessaires	11'093	5'440	5'653	-	123	-	106	5'670
Total des participations	11'093	5'440	5'653	-	123	-	106	5'670
Immeubles à l'usage de la banque	77'577	50'533	27'044	-40	851	328	2'145	25'382
Autres immeubles	14'950	10'881	4'069	40	50	-	96	4'063
Autres immobilisations corporelles	7'361	6'356	1'005	-	2'254	-	2'807	452
Total des immobilisations corporelles	99'888	67'770	32'118	-	3'155	328	5'048	29'897
Valeurs immatérielles	28'298	24'697	3'601	-	11'374*	-	12'146*	2'829
Valeurs d'assurance incendie des immeubles			87'608					
Valeurs d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles			11'550					

* dont KCHF 8'157.- coût de la migration informatique

3.5 Autres actifs et autres passifs

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés				
Opérations de couverture - gestion du bilan	1'370	-	-	278
Opérations de négoce - contrats à terme sur devises et métaux avec la clientèle	598	543	1'720	1'681
Total des valeurs de remplacement des instruments dérivés	1'968	543	1'720	1'959
Compte de compensation	-	887	762	-
Impôts indirects	785	5'354	475	5'125
Comptes de règlement	1'330	3'177	198	9'898
Postes divers	744	1'985	59	2'233
Total des autres actifs et passifs	4'827	11'946	3'214	19'215

3.6 Montant total des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Valeur comptable du gage	Engagements effectifs	Valeur comptable du gage	Engagements effectifs
a. Actifs mis en gage et cédés aux fins de garantie ainsi que les engagements effectifs correspondants				
Titres déposés en garantie du crédit lombard BNS	27'128	-	27'915	18'630
Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	493'401	416'700	422'301	378'700
b. Opérations de prêt et de mise et prise en pension de titres				
Titres détenus, pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension - dont les titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction: KCHF 88'334.-	88'334	20'000	-	-

3.7 Engagements envers les propres Institutions de prévoyance professionnelle

	Exercice de référence	Exercice précédent
	7'970	21'807

Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la Banque

Le personnel de la Banque est assuré auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité de la Banque Cantonale Neuchâteloise. Tous les collaborateurs et collaboratrices sont couverts par un plan de prévoyance en primauté des prestations. L'âge de la retraite est de 62 ans pour les hommes et les femmes. Le montant annuel de la rente de retraite acquise au jour de la fin du rapport de service est en fonction des années d'assurance accomplies, y compris les années achetées et sous déduction des années perdues. Pour 37 années d'assurance accomplies, elle est égale à 60% du traitement assuré. Pour une durée d'assurance

inférieure ou supérieure, elle est réduite ou augmentée de 1/37^{ème} de son montant par année manquante ou supplémentaire. Le montant annuel de la rente de retraite servie est diminuée de 5% par année d'anticipation. Il n'y a pas de réserve de contribution financière par l'employeur.

L'excédent d'actif, calculé selon une méthode dynamique prévue par la norme Swiss GAAP RPC 16, n'est pas activé au bilan, la Banque n'ayant pas l'intention de tirer profit de cet avantage économique à terme.

	2006	2005
Hypothèses servant de base au calcul du plan en primauté des prestations		
Taux d'actualisation	3,25 %	3,75 %
Rendement attendu de la fortune	4,50 %	4,50 %
Augmentation future des salaires (y compris l'inflation)	1,50 % - 2,50 %	2,50 % - 3,50 %
Taux d'adaptation des rentes	1,00 %	1,00 %
Probabilité de retraite anticipée	5,00 % - 10,00 %	5,00 % - 10,00 %
Taux de rotation du personnel	- à l'âge de 30 ans (Hommes - Femmes) - à l'âge de 40 ans (Hommes - Femmes)	6,40 % - 9,00 % 6,40 % - 9,00 %
	3,90 % - 5,90 %	3,90 % - 5,90 %

	31.12.2006	31.12.2005
Aperçu de la situation financière du plan en primauté des prestations		
Fortune à la valeur de marché	157'589	153'666
Valeur actuelle des engagements de prévoyance	-145'829	-139'965
Situation financière	11'760	13'701
Solde passif non encore saisi résultant de la première application de la méthode de calcul dynamique	987	1'104
Gains non encore saisis	-7'526	-11'330
Excédent d'actif non reconnu	5'221	3'475
Charges de prévoyance		
Coût des services rendus	3'614	3'493
Intérêts sur les engagements de prévoyance	5'142	4'938
Amortissement résultant de la première application de la méthode de calcul dynamique	117	117
Rendement attendu de la fortune	-6'871	-6'105
Cotisations réglementaires des employés	-1'249	-1'223
Charge régulière de la prévoyance	753	1'220
Charge supplémentaire d'ajustement (excédent d'actif non reconnu)	1'746	1'226
Charge nette de la prévoyance reconnue dans le compte de résultat (cotisations de l'employeur)	2'499	2'446
Charges résultant de dissolution de rapports de travail non prévus par le plan de prévoyance	-	649

3.8 Emprunts obligataires en cours

		Taux d'intérêts moyen pondéré	Echéances	
Propres emprunts		-.-	-.-	-.-
	Exercice précédent	-.-	-.-	-.-
Emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses		2,94 %	2007 - 2018	416'700
	Exercice précédent	3,14 %	2006 - 2015	378'700
Total				416'700
	Exercice précédent			378'700

3.9 Correctifs de valeurs et provisions, réserve pour risques bancaires généraux

	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisations conformes à leur but	Recouvrements, intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Correctifs de valeurs et provisions						
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrements et risques-pays)	132'694	-24'692	360	6'468	-31	114'799
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	17'090					17'090
Autres provisions	120	-82		55	-38	55
Total des correctifs de valeurs et provisions	149'904	-24'774	360	6'523	-69	131'944
A déduire:						
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-.-					-.-
Total des correctifs de valeurs et provisions selon bilan	149'904	-.-	-.-	-.-	-.-	131'944
Réserve pour migration informatique	18'200	-8'157		3'000		13'043
Réserve pour 125 ^{ème} anniversaire	-.-			15'200		15'200
Réserve pour risques bancaires généraux	127'000					127'000
Total de la réserve pour risques bancaires généraux	145'200	-8'157		18'200		155'243

3.10 Capital de dotation

	Exercice de référence	Exercice précédent
Versé intégralement par l'Etat du Canton de Neuchâtel	125'000	125'000

3.11 Justification des capitaux propres

Capitaux propres au début de l'exercice de référence		
Capital de dotation		125'000
Réserve légale		99'750
Réserve pour risques bancaires généraux		145'200
Autres réserves		35'000
Bénéfice au bilan		30'335
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)		435'285
Réserves pour risques bancaires généraux:		
+ Attribution pour 125 ^{ème} anniversaire		15'200
- Utilisation de la réserve pour migration informatique		-5'157
- Versement à la trésorerie de l'Etat du Canton de Neuchâtel		-20'500
+ Bénéfice de l'exercice de référence		30'409
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)		455'237
dont		
Capital de dotation		125'000
Réserve légale		109'250
Réserve pour risques bancaires généraux		155'243
Autres réserves		35'000
Bénéfice au bilan		30'744

Selon l'article 11 LBCN, l'attribution à la réserve légale doit s'élever à 40 % du solde après versement de l'intérêt sur le capital de dotation.

3.12 Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers

	A vue	Dénonçable	Durée d'échéance résiduelle				Immeubles	Total
			jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	de 12 mois à 5 ans	de plus de 5 ans		
Actif circulant								
Liquidités	97'919						97'919	
Créances résultant de papiers monétaires	62		1'175				1'237	
Créances sur les banques	9'650	29'358	229'970	91'000			359'978	
Créances sur la clientèle	1'160	290'820	44'419	67'602	138'757	39'104	581'862	
Créances hypothécaires	3'946	718'736	254'654	701'046	1'754'675	258'139	3'691'196	
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce								
Immobilisations financières	27'748			21'195	57'884	40'396	120'026	
Total de l'actif circulant	140'485	1'038'914	530'218	880'843	1'951'316	337'639	4'879'966	
Exercice précédent	117'502	1'189'855	394'242	1'118'377	1'776'236	142'970	4'739'733	
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	39'448		35'000	55'000	252'000	210'000	591'448	
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		1'981'172					1'981'172	
Autres engagements envers la clientèle	619'155		233'777	30'200	112'000	80'000	1'075'132	
Obligations de caisse			17'169	48'337	163'810	27'416	256'732	
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts			16'200	16'000	133'500	251'000	416'700	
Total des fonds étrangers	658'603	1'981'172	302'146	149'537	661'310	568'416	4'321'184	
Exercice précédent	688'163	2'092'530	165'841	222'853	583'282	427'323	4'179'992	

3.13 Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes

	Exercice de référence	Exercice précédent
Créances sur des sociétés liées	49'964	48'019
Engagements envers des sociétés liées	23'599	41'041
Crédits aux organes	11'267	10'560

Les crédits et prêts aux organes sont accordés selon les mêmes principes que ceux à la clientèle. Ils sont octroyés aux conditions du marché en tenant compte d'un taux préférentiel par rapport à celui appliqué à la clientèle pour les prêts destinés à l'acquisition de leur propre logement uniquement.

- /. 1% pour les hypothèques à taux variable
- /. 0,75% pour les hypothèques à taux fixe

Les informations relatives à la rémunération des organes sont présentées sous chiffre 5 du chapitre Gouvernement d'entreprise.

3.14 Répartition des actifs et passifs entre la Suisse et l'étranger

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	94'395	3'524	62'602	1'495
Créances résultant de papiers monétaires	1'237		1'462	
Créances sur les banques	190'009	169'969	172'155	395'983
Créances sur la clientèle	579'270	2'592	568'118	767
Créances hypothécaires	3'688'939	2'257	3'400'901	2'539
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	27'748		28'197	
Immobilisations financières	120'026		105'514	
Participations	5'670		5'653	
Immobilisations corporelles	29'897		32'118	
Valeurs immatérielles	2'829		3'601	
Comptes de régularisation	21'397		20'374	
Autres actifs	4'827		3'214	
Total des actifs	4'766'244	178'342	4'403'909	400'784
Passifs				
Engagements envers les banques	147'723	443'725	218'830	315'475
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1'891'737	89'435	2'008'000	84'530
Autres engagements envers la clientèle	1'051'227	23'905	917'423	18'021
Obligations de caisse	256'732		239'013	
Prêts des centrales d'émission de lettres de gages et emprunts	416'700		378'700	
Comptes de régularisation	24'275		20'297	
Autres passifs	11'946		19'215	
Correctifs de valeurs et provisions	131'944		149'904	
Réserve pour risques bancaires généraux	155'243		145'200	
Capital de dotation	125'000		125'000	
Réserve légale	109'250		99'750	
Autres réserves	35'000		35'000	
Bénéfice reporté	335		275	
Bénéfice de l'exercice	30'409		30'060	
Total des passifs	4'387'521	557'065	4'386'667	418'026

3.15 Répartition du total des actifs par pays ou groupes de pays

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs situés en :				
Suisse	4'766'244	96,40	4'403'909	91,66
Autres pays	178'342	3,60	400'784	8,34
Total des actifs	4'944'586	100,00	4'804'693	100,00

3.16 Total des actifs et des passifs selon les monnaies les plus importantes pour la banque

	CHF	EUR	USD	YEN	Autres	Total
Actifs portés au bilan	4'868'424	59'880	10'793	560	4'929	4'944'586
+ Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant à terme et en options	34'499	-	34'610	-	-	69'109
Total des actifs	4'902'923	59'880	45'403	560	4'929	5'013'695
Passifs portés au bilan	4'877'147	51'665	10'646	511	4'617	4'944'586
+ Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant à terme et en options	34'452	-	34'606	-	-	69'058
Total des passifs	4'911'599	51'665	45'252	511	4'617	5'013'644
Position nette par devise	-8'676	8'215	151	49	312	

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN (EN MILLIERS DE FRANCS)

4.1 Engagements conditionnels

	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements par avals, cautionnements et garanties	19'863	17'098

4.2 Engagements irrévocables

	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements et promesses de crédits	207'808	183'148

4.3 Instruments financiers dérivés ouverts

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents
Instruments de taux						
Swaps	-	-	-	1'370	-	200'000
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Contrats à terme, yc FRAs	-	-	58'845	-	-	30'000
Devises						
Contrats à terme	-	-	-	499	447	67'798
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Métaux précieux						
Contrats à terme	-	-	-	99	96	2'968
Total	-	-	58'845	1'968	543	300'766
Exercice précédent	-	-	61'735	1'720	1'959	269'709

4.4 Opérations fiduciaires

	Exercice de référence	Exercice précédent
Auprès de banques tierces	63'651	40'262

**5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT
AU COMPTE DE RÉSULTAT
(EN MILLIERS DE FRANCS)**

5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce

	Exercice de référence	Exercice précédent
Opérations de négoce sur titres	2'431	6'588
Devises et espèces	7'817	7'222
Métaux précieux	340	454
	10'588	14'264

5.2 Répartition des charges de personnel

	Exercice de référence	Exercice précédent
Organes de la banque et personnel	24'009	23'611
Prestations sociales	4'493	5'366
Autres charges de personnel	1'131	969
	29'633	29'946

5.3 Répartition des autres charges d'exploitation

	Exercice de référence	Exercice précédent
Coût des locaux	1'304	1'324
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier et des autres installations	12'346	11'853
Autres charges d'exploitation	7'364	8'152
	21'014	21'329

5.4 Autres informations se rapportant au compte de résultat

	Exercice de référence	Exercice précédent
Produits extraordinaires		
Utilisation de la réserve pour migration informatique	8'157	—
Créances récupérées	221	504
Récupération intérêts menacés des années précédentes	31	37
Bénéfice sur ventes immeubles	—	1'042
Divers	669	1'292
	9'078	2'875
Charges extraordinaires		
Attribution à la réserve pour 125 ^{ème} anniversaire	15'200	—
Attribution à la réserve pour migration informatique	3'000	18'200
Divers	186	1'297
	18'386	19'497

**RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
DE LA BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE**

En exécution du mandat que le Conseil d'administration nous a confié en vertu de l'art. 18 de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement et annexe) inclus aux pages 57 à 76 du rapport de gestion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

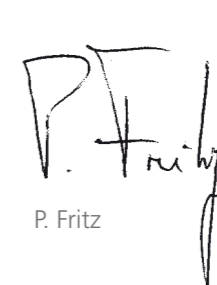
Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être consta-

tées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques. En outre, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et à la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâtelaise.

Genève, le 12 mars 2007

PricewaterhouseCoopers SA


P. Fritz


P.-A. Angeretti

FONDATION CULTURELLE

Créée en 1983, la Fondation culturelle de la Banque Cantonale Neuchâteloise, a pour but de favoriser, dans le canton de Neuchâtel, la culture et la création artistique sous toutes ses formes par l'octroi d'aides financières à des œuvres, des institutions culturelles, ainsi que par l'achat d'œuvres d'art.

Le capital de dotation de 2 millions de francs à l'origine s'élève actuellement à CHF 3,5 millions.

Pour l'année 2006, la Commission de répartition, lors de 4 séances, a examiné 139 dossiers et distribué CHF 134'000.- aux bénéficiaires suivants :

CHF	2'000.-	Madame Emmanuelle delle Piane, La Chaux-de-Fonds, pour une aide à l'écriture.
CHF	5'000.-	Théâtre des Lunes, Neuchâtel, pour soutenir leurs activités en 2006.
CHF	3'000.-	Association des Amis de la Sestina, Neuchâtel, en soutien aux concerts.
CHF	5'000.-	CMC Concerts de Musique Contemporaine, La Chaux-de-Fonds, en soutien au théâtre musical.
CHF	3'000.-	Association In Illo Tempore, Neuchâtel, en soutien à leur travail.
CHF	5'000.-	ADN Espace Danse, Neuchâtel, pour la création de «Neuchâtel scène ouverte 06».
CHF	4'000.-	Association Poésie en Arrosoir, La Chaux-de-Fonds, pour soutenir leur festival 2006.
CHF	2'000.-	Association La Mezza Luna, Lausanne, pour la création du spectacle «Le Train du Sud», présenté au Théâtre Populaire Romand à La Chaux-de-Fonds.
CHF	2'000.-	La Compagnie 203, La Chaux-de-Fonds, pour soutenir la création théâtrale de «L'instant» de Jean-Marie Piemme.
CHF	1000.-	Chœur de chambre Pange Lingua, La Côte-aux-Fées, pour soutenir deux concerts.
CHF	4'000.-	Compagnie de la Chambre, Neuchâtel, pour le spectacle théâtral «L'ouest c'est ça».
CHF	5'000.-	Chorale Fallor, La Chaux-de-Fonds, pour la création de Requiem 2, Mozart.
CHF	5'000.-	Association KUNSTART, Neuchâtel, pour l'évènement artistique «Accélération».
CHF	5'000.-	La Lanterne Magique, Neuchâtel, pour le projet «Critique de cinéma en herbe».
CHF	4'000.-	HORS TRIBU, Fleurier, pour soutenir leur 11ème Festival pluriculturel.
CHF	3'000.-	Croqu'guignols, La Chaux-de-Fonds, pour soutenir un projet de marionnettes.
CHF	5'000.-	Association Lyrica, Cormondrèche, pour la création de l'opéra «Mefistofele».
CHF	3'000.-	Association Région Val-de-Travers, Fleurier, pour soutenir «Denis de Rougemont, aujourd'hui», une manifestation culturelle et politique.
CHF	3'000.-	Monsieur Pablo Fernandez, La Chaux-de-Fonds, pour le projet photos «Esplanade mon quartier et moi».
CHF	5'000.-	Festival de La Plage des Six-Pompes-Association Agora, La Chaux-de-Fonds, pour soutenir le festival de spectacles de rue.
CHF	2'000.-	Monsieur Yoël Cantori, Neuchâtel, en soutien au projet de concerts au Temple du Locle.
CHF	4'000.-	Serrières Bouge !, Neuchâtel, en soutien à la comédie musicale «Popéra».
CHF	5'000.-	Les Lendemain qui Chantent, La Chaux-de-Fonds, pour le projet «Melodramas».
CHF	5'000.-	Association des Amis du Conservatoire et des heures de Musique, La Chaux-de-Fonds, pour soutenir la saison 2006-2007.
CHF	3'000.-	Association Agathe, La Chaux-de-Fonds, pour un projet de création théâtrale et musicale.
CHF	5'000.-	Objets-Fax-Antilope Festival 06, La Chaux-de-Fonds, pour la réalisation de leur festival de danse.
CHF	5'000.-	Théâtre Tumulte, Neuchâtel, en soutien à la création théâtrale.
CHF	3'000.-	Eat-ch, Bure, pour soutenir le Festival Février des Auteurs.
CHF	3'000.-	Thune, Neuchâtel, en soutien au théâtre universitaire neuchâtelois.
CHF	4'000.-	Ensemble Cercles, La Chaux-de-Fonds, pour le projet musical «Circles».
CHF	2'000.-	Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds, pour le Concert 2007.
CHF	4'000.-	Compagnie Léon, La Chaux-de-Fonds, pour le projet théâtral «Le Frère».
CHF	2'000.-	Compagnie Padugentre, Neuchâtel, pour le spectacle «Great Guignol».
CHF	5'000.-	Groupe de Théâtre Antique, UniNE, Neuchâtel, pour la création de la comédie «Les Acharniens».
CHF	5'000.-	Festival Les Amplitudes, La Chaux-de-Fonds, en soutien à leur création musicale.
CHF	3'000.-	Compagnie «De Notes et de Mots», Neuchâtel, pour la création théâtrale «Egalité-Fraternité».

A ce jour, la Commission a distribué au total CHF 2'636'650.- à 435 bénéficiaires.

PARRAINAGES ET «SPONSORING» BCN

La BCN reste fidèle à sa politique, en apportant son soutien à de nombreuses manifestations sportives et culturelles organisées dans le canton de Neuchâtel.

Dans le domaine du sport, les courses pédestres du BCN Tour, 21^e édition, ainsi que du BCN Kid's Tour, 10^e édition, ont battu tous les records de participation. A noter également un beau succès pour la 1^e édition du BCN Walking.

La MegaBike, les championnats de tennis cantonaux ainsi que le Grand Prix Craft bénéficient également du soutien de la BCN. Il en va de même pour pratiquement tous les clubs de football possédant un mouvement de juniors.

Un soutien particulier a été apporté à l'association Neuchâtel Ski de Fond afin d'acquérir de nouvelles dameuses destinées à tracer les pistes dans le haut du canton.

Dans le domaine de la culture, le Corbak Festival, le NIFFF et la Fête du cinéma continuent d'être soutenus par la BCN et d'une manière plus particulière Festi'Neuch dont la BCN est devenue «Main Sponsor».

Par son soutien à Neuchâtois, la BCN a contribué au bon déroulement des manifestations interculturelles qui ont eu lieu durant plusieurs mois dans différentes régions du canton.

D'innombrables autres intervenants et intervenantes, dans les domaines de la culture et du sport, ont bénéficié en 2006 d'un soutien de la BCN.